

FONDS DE PLACEMENT GARANTI

Aperçus des fonds

CONTRAT HELIOS2 – SÉRIE 7

Renseignements financiers au **31 décembre 2025** (à moins d'indication contraire)

Les pages suivantes contiennent la description de chaque fonds offert en vertu du contrat Helios2, pour les Titulaires ayant choisi la Série 7. L'aperçu du fonds vous donne une idée de ce dans quoi le fonds investit, de ses rendements et des frais qui peuvent s'appliquer.

Nous vous présentons des renseignements sur les rendements de nos fonds, y compris des tableaux, des diagrammes et des graphiques. Ces tableaux indiquent les principaux renseignements financiers relatifs à chacun de ces fonds et visent à vous aider à comprendre leur performance depuis leur établissement.

Les aperçus des fonds ne sont pas complets sans les rubriques « Et si je change d'idée ? » et « Renseignements supplémentaires » ci-dessous.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez annuler tout dépôt additionnel effectué au titre du contrat dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'au nouveau dépôt.

Vous devez aviser l'assureur de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre postale). Vous récupérerez votre dépôt ou un montant équivalent à sa valeur, si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne concerne que le dépôt en cause et comprend le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous reporter à votre document Contrat et notice explicative Helios2. Vous pouvez aussi communiquer avec nous :

Desjardins Sécurité financière

Adresse postale :

1150, rue de Claire-Fontaine
Québec (Québec) G1R 5G4

Site Internet : desjardinsassurancevie.com

Courriel : fpgserviceclients@dsf.ca

Téléphone : 1 877 647-5435

Télécopieur : 1 888 926-2987

Table des matières

DSF FPG – Sécuritaire	3	DSF FPG – Canadien équilibré – Fiera Capital	84
DSF FPG – Modéré	6	DSF FPG – Équilibré de croissance – Franklin Quotientiel	87
DSF FPG – Équilibré	9	DSF FPG – Répartition de l'actif canadien – CI....	90
DSF FPG – Croissance.....	12	DSF FPG – Canadien équilibré – CI	93
DSF FPG – Croissance maximale	15	DSF FPG – Croissance et revenu canadien – CI...	96
DSF FPG – 100 % actions	18	DSF FPG – Équilibré mondial croissance – Desjardins	99
DSF FPG – Conservateur – Desjardins SociéTerre..	21	DSF FPG – Croissance et revenu – NEI	102
DSF FPG – Modéré – Desjardins SociéTerre	24	DSF FPG – Croissance ER – NEI Sélect	105
DSF FPG – Équilibré – Desjardins SociéTerre	27	DSF FPG – Croissance – Franklin Quotientiel.....	108
DSF FPG – Croissance – Desjardins SociéTerre....	30	DSF FPG – Équilibré de dividendes – Desjardins..	111
DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins SociéTerre.....	33	DSF FPG – Dividendes canadiens – NEI	114
DSF FPG – 100 % actions – Desjardins SociéTerre.....	36	DSF FPG – Actions canadiennes – Desjardins	117
DSF FPG – Conservateur – Desjardins FNB Avisé.....	39	DSF FPG – Actions canadiennes – Jarislowsky Fraser.....	120
DSF FPG – Modéré – Desjardins FNB Avisé	42	DSF FPG – Actions canadiennes – Fidelity Frontière Nord ^{MD}	123
DSF FPG – Équilibré – Desjardins FNB Avisé	45	DSF FPG – Actions canadiennes – Franklin ClearBridge.....	126
DSF FPG – Croissance – Desjardins FNB Avisé....	48	DSF FPG – Actions canadiennes petite capitalisation – NEI	129
DSF FPG – Audacieux – Desjardins FNB Avisé	51	DSF FPG – Sociétés canadiennes à petite capitalisation – Franklin ClearBridge .	132
DSF FPG – 100 % actions – Desjardins FNB Avisé.....	54	DSF FPG – Actions américaines – MFS	135
DSF FPG – Marché monétaire	57	DSF FPG – Actions américaines valeur – Desjardins	138
DSF FPG – Obligations canadiennes.....	60	DSF FPG – Mondial de dividendes – Desjardins..	141
DSF FPG – Obligations mondiales tactique – Desjardins	63	DSF FPG – Actions mondiales – Desjardins.....	144
DSF FPG – Revenu diversifié – Franklin Quotientiel	66	DSF FPG – Actions mondiales – MFS	147
DSF FPG – Équilibré de revenu – Franklin Quotientiel	69	DSF FPG – Actions mondiales croissance – Desjardins	150
DSF FPG – Canadien Équilibré – Fidelity	72	DSF FPG – Actions internationales – MFS	153
DSF FPG – Revenu mensuel américain – Fidelity.....	75	DSF FPG – Actions internationales croissance – Desjardins	156
DSF FPG – Équilibré mondial – Desjardins SociéTerre.....	78		
DSF FPG – Global Équilibré – Jarislowsky Fraser...	81		

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 (SÉRIE 7) DSF FPG – SÉCURITAIRE

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 24 février 2014

Série 7 : 24 février 2014

Valeur totale (en milliers) :

Série 7 : 425

Valeur liquidative par Part :

Série 7 : 6,73

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 7 : 63

Ratio des frais du fonds (RFF) :

Série 7 : 1,65 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille :

37,7 %

Dépôt minimal :

Variable

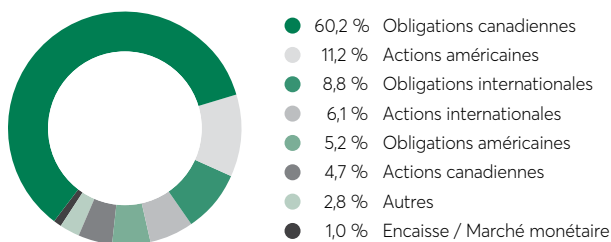
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans des Fonds sous-jacents d'obligations (80 %) et d'actions (20 %).

Dix principaux placements	%
Fonds DGIA Obligations canadiennes	39,5 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales géré	15,6 %
Fonds Desjardins Obligations de sociétés canadiennes	12,7 %
Fonds Desjardins Obligations opportunités	9,9 %
Fonds Desjardins Actions canadiennes	7,0 %
Fonds BlackRock CAD indiciel actions américaines	6,6 %
Fonds Desjardins Opportunités mondiales	4,0 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer	2,7 %
Fonds BlackRock CAD indiciel MSCI marchés émergents	1,3 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer croissance	0,7 %
TOTAL	100,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 10

Répartition des placements au 31 décembre 2025



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFF.

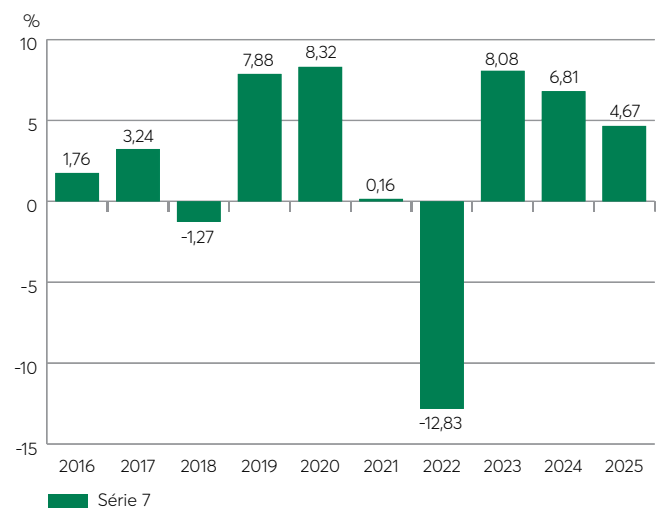
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 7 détient maintenant 1 346 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 2,5 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75 et la Série 7. Depuis 2016, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
---------------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la protection de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.
Option A		<ul style="list-style-type: none"> Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties
Helios2 – 75/75	1,65 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFF et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,30 %
Helios2 – 100/100 i		0,65 %
Helios2 – 75/100 GRV*		0,95 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

DSF FPG – SÉCURITAIRE

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de la valeur au marché de vos Parts :

- Aucuns frais (Option A) – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elle peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 (SÉRIE 7) DSF FPG – MODÉRÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 24 février 2014

Série 7 : 24 février 2014

Valeur totale (en milliers) :

Série 7 : 2 753

Valeur liquidative par Part :

Série 7 : 7,85

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 7 : 351

Ratio des frais du fonds (RFF) :

Série 7 : 1,77 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille :

36,2 %

Dépôt minimal :

Variable

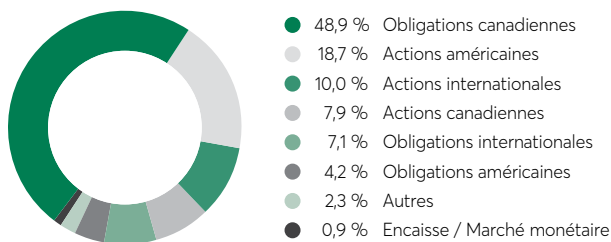
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans des fonds d'obligations (65 %) et d'actions (35 %).

Dix principaux placements	%
Fonds DGIA Obligations canadiennes	32,3 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales géré	12,6 %
Fonds Desjardins Actions canadiennes	11,8 %
Fonds BlackRock CAD indiciel actions américaines	11,1 %
Fonds Desjardins Obligations de sociétés canadiennes	10,1 %
Fonds Desjardins Obligations opportunités	8,0 %
Fonds Desjardins Opportunités mondiales	6,6 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer	4,3 %
Fonds BlackRock CAD indiciel MSCI marchés émergents	2,2 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer croissance	1,2 %
TOTAL	100,2 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 10

Répartition des placements au 31 décembre 2025



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFF.

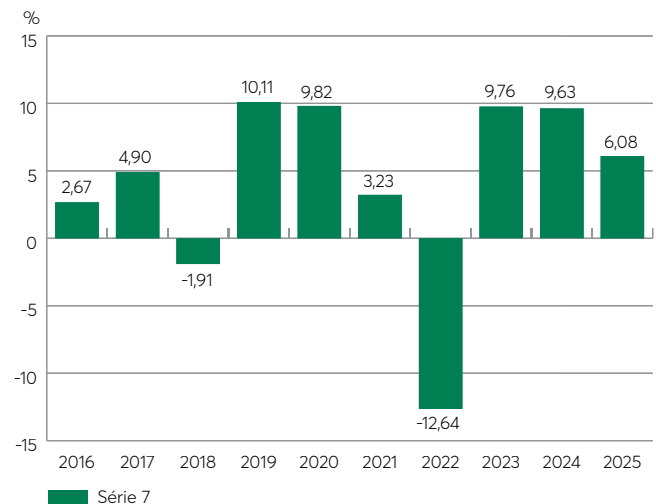
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 7 détient maintenant 1 570 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,9 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75 et la Série 7. Depuis 2016, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – MODÉRÉ

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance prudente de son capital et un revenu d'intérêts.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	• Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.
Option A		• Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties
Helios2 – 75/75	1,77 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFF et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,35 %
Helios2 – 100/100 i		0,70 %
Helios2 – 75/100 GRV*		1,05 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

DSF FPG – MODÉRÉ

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de la valeur au marché de vos Parts :

- Aucuns frais (Option A) – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elle peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 (SÉRIE 7) DSF FPG – ÉQUILBRÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 24 février 2014

Série 7 : 24 février 2014

Valeur totale (en milliers) :

Série 7 : 11 903

Valeur liquidative par Part :

Série 7 : 9,09

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 7 : 1 309

Ratio des frais du fonds (RFF) :

Série 7 : 1,83 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille :

41,3 %

Dépôt minimal :

Variable

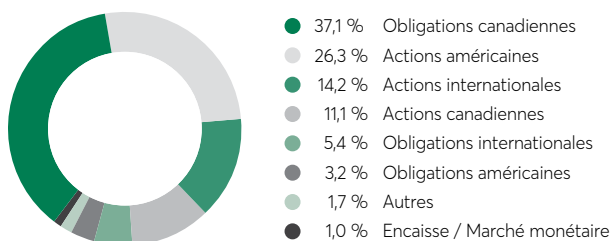
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans des fonds d'obligations (50 %) et d'actions (50 %).

Dix principaux placements	%
Fonds DGIA Obligations canadiennes	24,4 %
Fonds Desjardins Actions canadiennes	16,6 %
Fonds BlackRock CAD indiciel actions américaines	15,6 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales géré	9,6 %
Fonds Desjardins Opportunités mondiales	9,3 %
Fonds Desjardins Obligations de sociétés canadiennes	7,7 %
Fonds Desjardins Obligations opportunités	6,1 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer	6,0 %
Fonds BlackRock CAD indiciel MSCI marchés émergents	3,1 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer croissance	1,8 %
TOTAL	100,2 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 10

Répartition des placements au 31 décembre 2025



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFF.

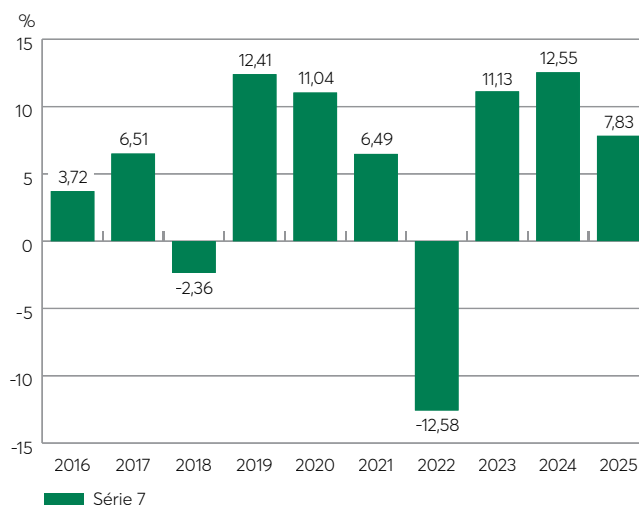
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 7 détient maintenant 1 818 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 5,2 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75 et la Série 7. Depuis 2016, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un équilibre entre son revenu courant et une croissance de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.
Option A		<ul style="list-style-type: none"> Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties
Helios2 – 75/75	1,83 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFF et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,50 %
Helios2 – 100/100 i		0,85 %
Helios2 – 75/100 GRV*		1,05 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de la valeur au marché de vos Parts :

- Aucuns frais (Option A) – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elle peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 (SÉRIE 7) DSF FPG – CROISSANCE

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 24 février 2014

Série 7 : 24 février 2014

Valeur totale (en milliers) :

Série 7 : 12 034

Valeur liquidative par Part :

Série 7 : 10,63

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 7 : 1 132

Ratio des frais du fonds (RFF) :

Série 7 : 1,88 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille :

46,9 %

Dépôt minimal :

Variable

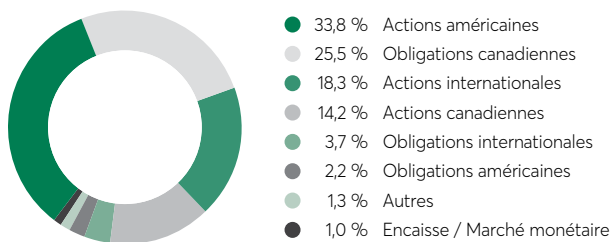
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans des fonds d'obligations (35 %) et d'actions (65 %).

Dix principaux placements	%
Fonds Desjardins Actions canadiennes	21,2 %
Fonds BlackRock CAD indiciel actions américaines	20,1 %
Fonds DGLA Obligations canadiennes	16,8 %
Fonds Desjardins Opportunités mondiales	11,9 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer	7,7 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales géré	6,6 %
Fonds Desjardins Obligations de sociétés canadiennes	5,3 %
Fonds Desjardins Obligations opportunités	4,2 %
Fonds BlackRock CAD indiciel MSCI marchés émergents	4,0 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer croissance	2,4 %
TOTAL	100,2 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 10

Répartition des placements au 31 décembre 2025



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFF.

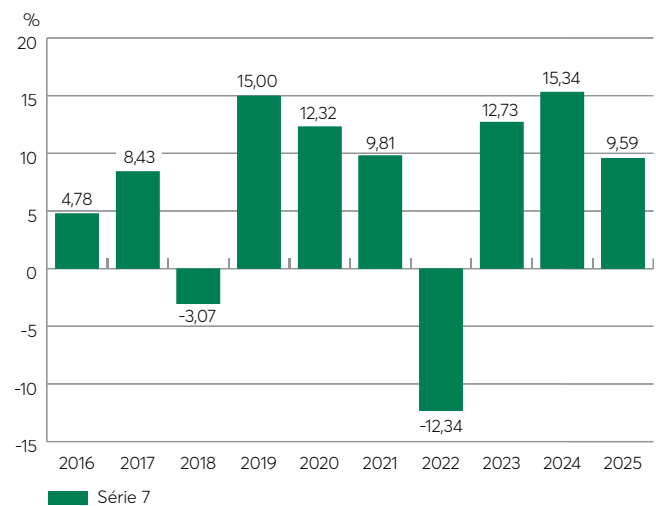
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 7 détient maintenant 2 126 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 6,6 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75 et la Série 7. Depuis 2016, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – CROISSANCE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance de son capital à long terme et un revenu.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	• Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.
Option A		• Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties
Helios2 – 75/75	1,88 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFF et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,50 %
Helios2 – 100/100 i		1,05 %
Helios2 – 75/100 GRV*		1,30 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

DSF FPG – CROISSANCE

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de la valeur au marché de vos Parts :

- Aucuns frais (Option A) – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elle peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 (SÉRIE 7) DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 24 février 2014

Série 7 : 24 février 2014

Valeur totale (en milliers) :

Série 7 : 3 461

Valeur liquidative par Part :

Série 7 : 12,30

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 7 : 281

Ratio des frais du fonds (RFF) :

Série 7 : 1,88 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille :

54,5 %

Dépôt minimal :

Variable

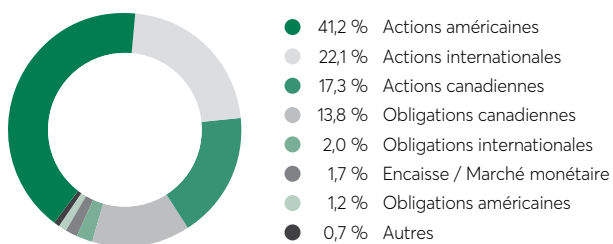
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans des fonds d'obligations (20 %) et d'actions (80 %).

Dix principaux placements	%
Fonds Desjardins Actions canadiennes	25,8 %
Fonds BlackRock CAD indiciel actions américaines	24,5 %
Fonds Desjardins Opportunités mondiales	14,4 %
Fonds DGIA Obligations canadiennes	9,1 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer	9,0 %
Fonds BlackRock CAD indiciel MSCI marchés émergents	4,8 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales géré	3,6 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer croissance	3,3 %
Fonds Desjardins Obligations de sociétés canadiennes	2,8 %
Fonds Desjardins Obligations opportunités	2,3 %
TOTAL	99,6 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 10

Répartition des placements au 31 décembre 2025



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFF.

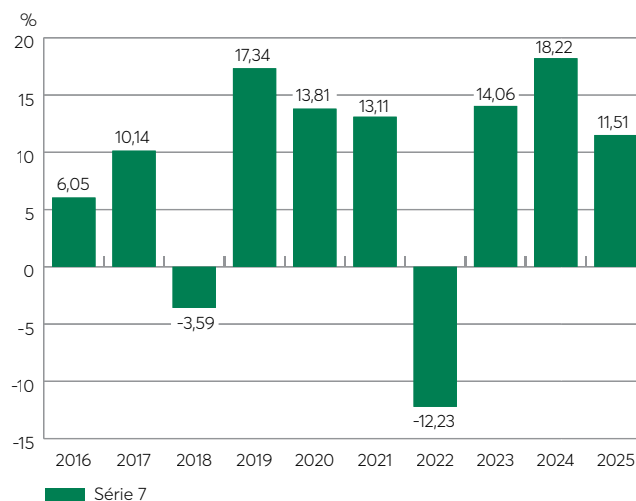
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 7 détient maintenant 2 460 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 7,9 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75 et la Série 7. Depuis 2016, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance de son capital à long terme.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	• Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.
Option A		• Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties
Helios2 – 75/75	1,88 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFF et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,50 %
Helios2 – 100/100 i		1,35 %

DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de la valeur au marché de vos Parts :

- Aucuns frais (Option A) – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elle peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 (SÉRIE 7) DSF FPG – 100 % ACTIONS

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 28 novembre 2022

Série 7 : 28 novembre 2022

Valeur totale (en milliers) :

Série 7 : 1

Valeur liquidative par Part :

Série 7 : 7,67

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 7 : 0

Ratio des frais du fonds (RFF) :

Série 7 : 2,07 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille :

59,5 %

Dépôt minimal :

Variable

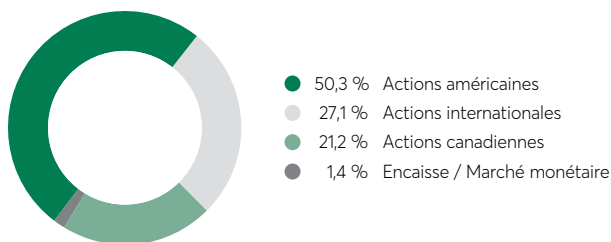
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit principalement dans des fonds d'actions axés particulièrement sur des sociétés à grande capitalisation et couvrant un large éventail de catégories d'actifs, notamment en actions canadiennes, en actions américaines, en actions mondiales et en actions internationales.

Dix principaux placements	%
Fonds Desjardins Actions canadiennes	31,6 %
Fonds BlackRock CAD indiciel actions américaines	29,8 %
Fonds Desjardins Opportunités mondiales	17,7 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer	11,3 %
Fonds BlackRock CAD indiciel MSCI marchés émergents	5,9 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer croissance	3,7 %
TOTAL	100,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 6

Répartition des placements au 31 décembre 2025



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFF.

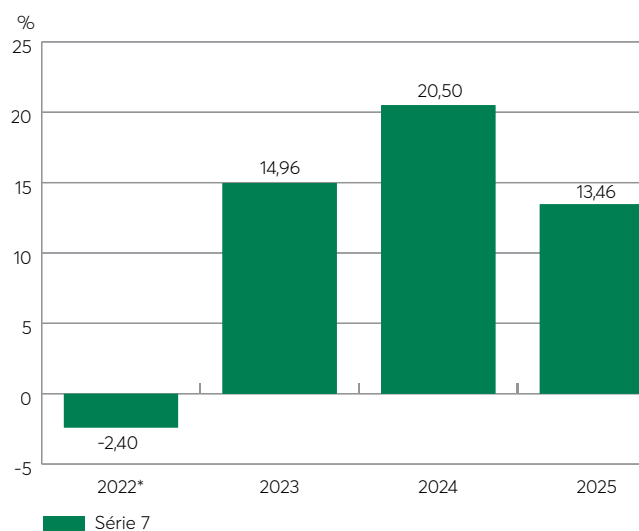
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 28 novembre 2022 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 7 détient maintenant 1 534 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 14,8 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 4 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75 et la Série 7. Depuis le 28 novembre 2022, on note 3 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – 100 % ACTIONS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la maximisation de la croissance de son capital à long terme.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	• Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.
Option A		• Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties
Helios2 – 75/75	2,07 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFF et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,55 %
Helios2 – 100/100 i		1,35 %

DSF FPG – 100 % ACTIONS

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de la valeur au marché de vos Parts :

- Aucuns frais (Option A) – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elle peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 (SÉRIE 7) DSF FPG – CONSERVATEUR – DESJARDINS SOCIÉTERRE

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 25 avril 2018

Série 7 : 25 avril 2018

Valeur totale (en milliers) :

Série 7 : 11

Valeur liquidative par Part :

Série 7 : 6,08

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 7 : 2

Ratio des frais du fonds (RFF) :

Série 7 : 1,84 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

33,3 %

Dépôt minimal :

Variable

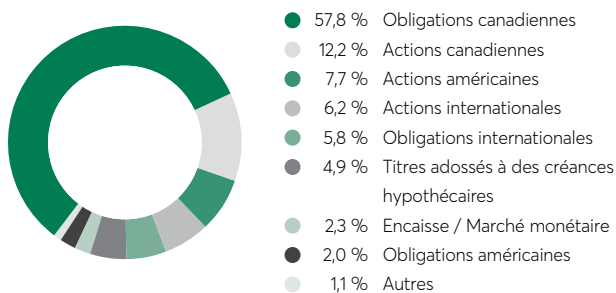
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille Desjardins SociéTerre Conservateur. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des obligations à revenu fixe (75 %) ainsi que dans des actions ou titres (25 %) canadiens et étrangers. Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	%
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations canadiennes	49,7 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes	10,7 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations de sociétés canadiennes	7,1 %
Fonds Desjardins SociéTerre Revenu court terme	6,6 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions internationales	3,4 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines	3,1 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations des marchés émergents	2,9 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations mondiales	2,7 %
Fonds Desjardins SociéTerre Mondial de dividendes	2,2 %
Fonds Desjardins SociéTerre Opportunités mondiales	2,2 %
TOTAL	90,6 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 18

Répartition des placements au 31 décembre 2025



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFF.

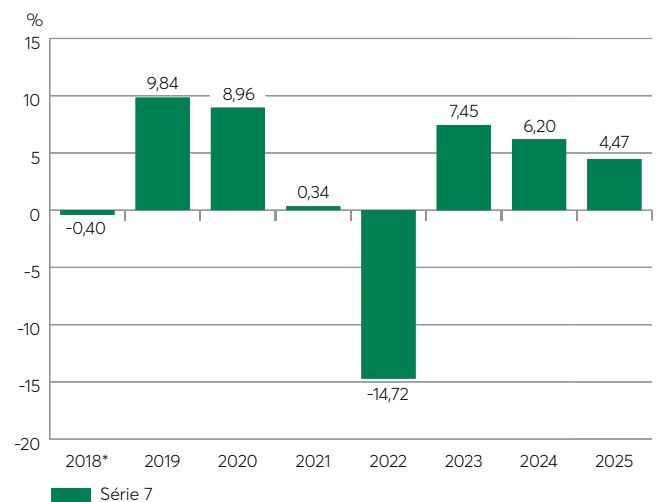
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 25 avril 2018 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 7 détient maintenant 1 216 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 2,6 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 8 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75 et la Série 7. Depuis le 25 avril 2018, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – CONSERVATEUR – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la liquidité et la sécurité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	• Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.
Option A		• Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties
Helios2 – 75/75	1,84 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFF et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,30 %
Helios2 – 100/100 i		0,90 %
Helios2 – 75/100 GRV*		0,95 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

DSF FPG – CONSERVATEUR – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de la valeur au marché de vos Parts :

- Aucuns frais (Option A) – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elle peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 (SÉRIE 7) DSF FPG – MODÉRÉ – DESJARDINS SOCIÉTÈRE

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020

Série 7 : 16 novembre 2020

Valeur totale (en milliers) :

Série 7 : 11

Valeur liquidative par Part :

Série 7 : 5,36

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 7 : 2

Ratio des frais du fonds (RFF) :

Série 7 : 1,90 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

25,9 %

Dépôt minimal :

Variable

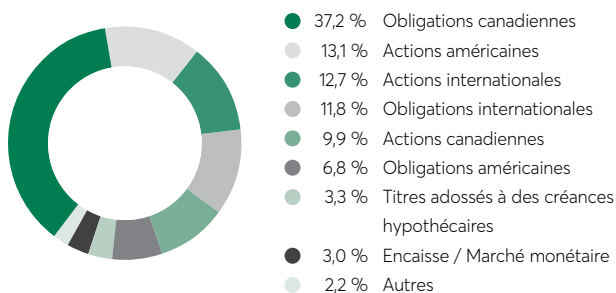
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille Desjardins SociéTerre Modéré. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des titres à revenu fixe (65 %) ainsi que dans des actions ou titres (35 %) canadiens et étrangers. Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	%
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations canadiennes	29,7 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes	8,6 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations mondiales	6,7 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions internationales	6,2 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales gouvernementales indiciel	5,9 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines	5,4 %
Fonds Desjardins SociéTerre Revenu court terme	5,4 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations mondiales de sociétés	5,2 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations de sociétés canadiennes	5,1 %
Fonds Desjardins SociéTerre Mondial de dividendes	3,8 %
TOTAL	82,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 20

Répartition des placements au 31 décembre 2025



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFF.

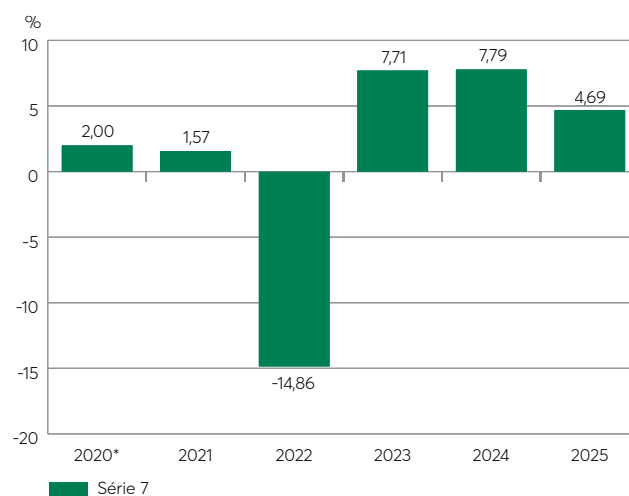
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 novembre 2020 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 7 détient maintenant 1 072 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 1,4 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 6 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75 et la Série 7. Depuis le 16 novembre 2020, on note 5 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – MODÉRÉ – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une approche d'investissement responsable et un revenu ainsi qu'une appréciation modérée du capital à long terme.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	• Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.
Option A		• Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties
Helios2 – 75/75	1,90 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFF et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,40 %
Helios2 – 100/100 i		0,90 %
Helios2 – 75/100 GRV*		1,15 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

DSF FPG – MODÉRÉ – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de la valeur au marché de vos Parts :

- Aucuns frais (Option A) – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elle peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 (SÉRIE 7) DSF FPG – ÉQUILBRÉ – DESJARDINS SOCIÉTERRÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 octobre 2015

Série 7 : 16 octobre 2015

Valeur totale (en milliers) :

Série 7 : 4 854

Valeur liquidative par Part :

Série 7 : 7,61

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 7 : 638

Ratio des frais du fonds (RFF) :

Série 7 : 1,88 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

26,5 %

Dépôt minimal :

Variable

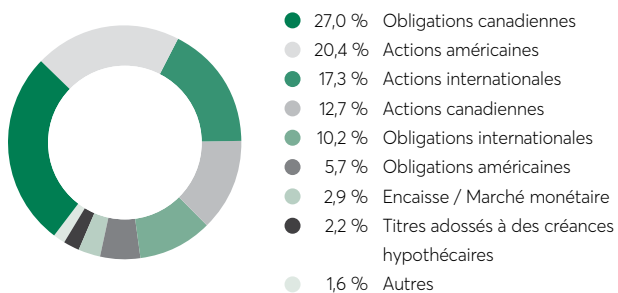
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille Desjardins SociéTerre Équilibré. Le Fonds sous-jacent investit dans des titres à revenu fixe (50 %) et des actions ou titres (50 %). Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	%
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations canadiennes	25,7 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes	11,1 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines	9,4 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions internationales	7,6 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations mondiales	5,7 %
Fonds Desjardins SociéTerre Mondial de dividendes	5,6 %
Fonds Desjardins SociéTerre Opportunités mondiales	5,4 %
Fonds Desjardins SociéTerre Diversité	5,1 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales gouvernementales indiciel	4,8 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations mondiales de sociétés	4,4 %
TOTAL	84,8 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 19

Répartition des placements au 31 décembre 2025



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFF.

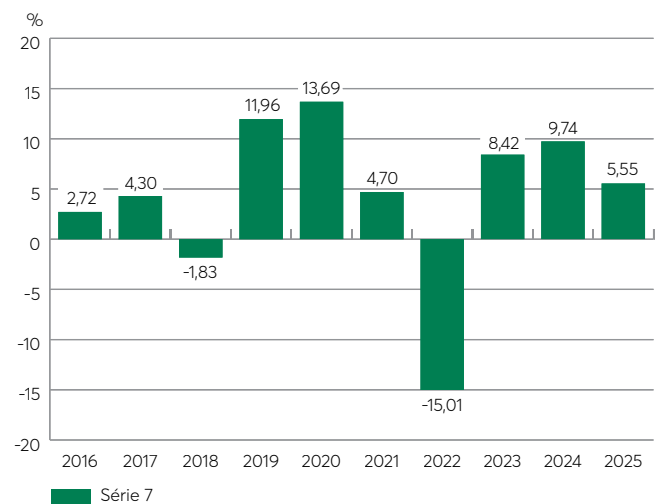
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 octobre 2015 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 7 détient maintenant 1 522 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 4,2 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75 et la Série 7. Depuis 2016, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – ÉQUILIBRÉ – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu d'intérêts et une stabilité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	• Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.
Option A		• Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties
Helios2 – 75/75	1,88 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFF et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,45 %
Helios2 – 100/100 i		0,95 %
Helios2 – 75/100 GRV*		1,25 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de la valeur au marché de vos Parts :

- Aucuns frais (Option A) – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elle peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 (SÉRIE 7) DSF FPG – CROISSANCE – DESJARDINS SOCIÉTERRE

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 25 avril 2018

Série 7 : 25 avril 2018

Valeur totale (en milliers) :

Série 7 : 60

Valeur liquidative par Part :

Série 7 : 7,31

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 7 : 8

Ratio des frais du fonds (RFF) :

Série 7 : 2,01 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

30,5 %

Dépôt minimal :

Variable

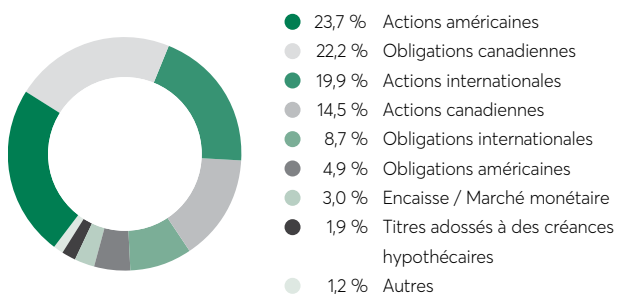
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille Desjardins SociéTerre Croissance. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions ou titres (60 %) ainsi que dans des obligations ou titres à revenu fixe (40 %) canadiens et étrangers. Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	%
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations canadiennes	21,3 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes	12,5 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines	10,9 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions internationales	8,7 %
Fonds Desjardins SociéTerre Mondial de dividendes	6,4 %
Fonds Desjardins SociéTerre Opportunités mondiales	6,2 %
Fonds Desjardins SociéTerre Diversité	5,9 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations mondiales	5,0 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales gouvernementales indiciel	4,1 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations mondiales de sociétés	3,6 %
TOTAL	84,6 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 19

Répartition des placements au 31 décembre 2025



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFF.

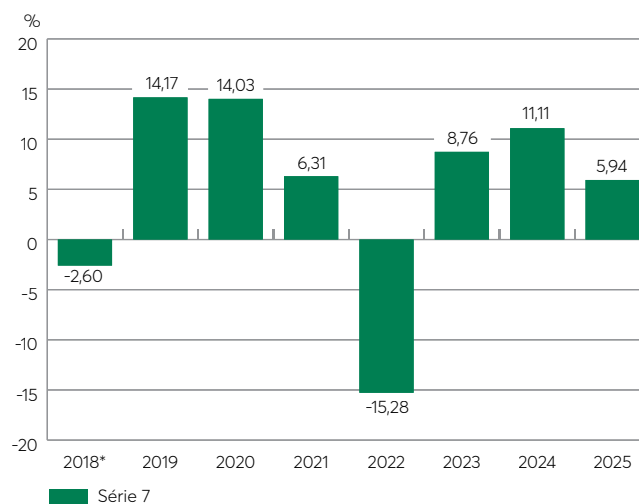
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 25 avril 2018 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 7 détient maintenant 1 462 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 5,1 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 8 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75 et la Série 7. Depuis le 25 avril 2018, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – CROISSANCE – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la liquidité et la sécurité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	• Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.
Option A		• Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties
Helios2 – 75/75	2,01%	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFF et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,50 %
Helios2 – 100/100 i		1,15 %
Helios2 – 75/100 GRV*		1,35 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

DSF FPG – CROISSANCE – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de la valeur au marché de vos Parts :

- Aucuns frais (Option A) – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elle peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 (SÉRIE 7) DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE – DESJARDINS SOCIÉTÈRE

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 25 avril 2018

Série 7 : 25 avril 2018

Valeur totale (en milliers) :

Série 7 : 11

Valeur liquidative par Part :

Série 7 : 8,16

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 7 : 1

Ratio des frais du fonds (RFF) :

Série 7 : 2,13 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

32,1 %

Dépôt minimal :

Variable

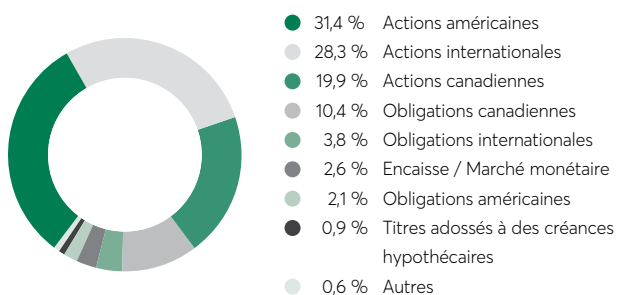
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille Desjardins SociéTerre Croissance maximale. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions ou titres (80 %) ainsi que dans des obligations ou titres à revenu fixe (20 %) canadiens et étrangers. Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	%
Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes	17,1 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines	13,9 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions internationales	12,9 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations canadiennes	9,5 %
Fonds Desjardins SociéTerre Mondial de dividendes	8,8 %
Fonds Desjardins SociéTerre Opportunités mondiales	8,5 %
Fonds Desjardins SociéTerre Diversité	8,2 %
Fonds Desjardins SociéTerre Technologies propres	3,9 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions des marchés émergents	2,9 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations mondiales	2,2 %
TOTAL	87,9 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 19

Répartition des placements au 31 décembre 2025



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFF.

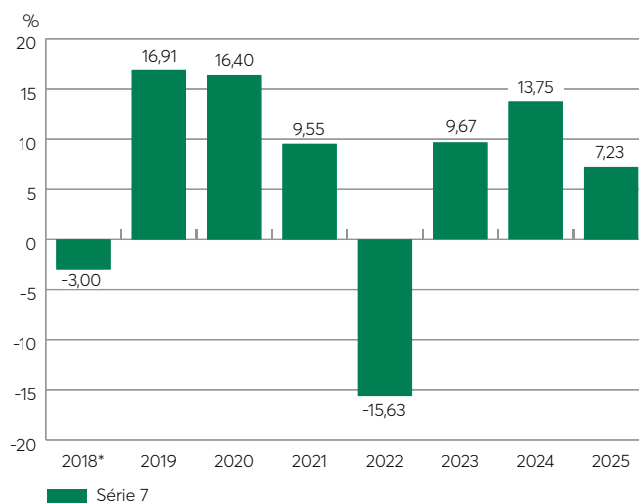
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 25 avril 2018 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 7 détient maintenant 1 632 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 6,6 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 8 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75 et la Série 7. Depuis le 25 avril 2018, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la liquidité et la sécurité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	• Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.
Option A		• Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties
Helios2 – 75/75	2,13 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFF et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,55 %
Helios2 – 100/100 i		1,35 %

DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de la valeur au marché de vos Parts :

- Aucuns frais (Option A) – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elle peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 (SÉRIE 7) DSF FPG – 100 % ACTIONS – DESJARDINS SOCIÉTERRE

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020

Série 7 : 16 novembre 2020

Valeur totale (en milliers) :

Série 7 : 11

Valeur liquidative par Part :

Série 7 : 6,83

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 7 : 2

Ratio des frais du fonds (RFF) :

Série 7 : 2,24 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

49,3 %

Dépôt minimal :

Variable

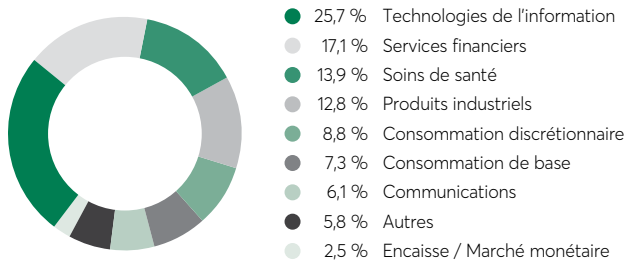
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille Desjardins SociéTerre 100 % actions. Le Fonds sous-jacent investit dans des titres de participation canadiens et étrangers. Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	%
Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines	27,9 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions internationales	19,1 %
Fonds Desjardins SociéTerre Mondial de dividendes	14,9 %
Fonds Desjardins SociéTerre Opportunités mondiales	14,6 %
Fonds Desjardins SociéTerre Diversité	12,5 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes	3,8 %
Fonds Desjardins SociéTerre Technologies propres	2,6 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions positives	1,4 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions des marchés émergents	1,3 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes de revenu	0,5 %
TOTAL	98,6 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 12

Répartition des placements au 31 décembre 2024



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFF.

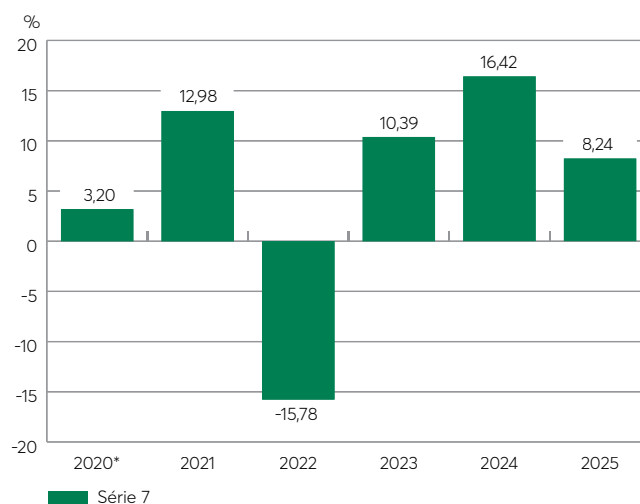
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 novembre 2020 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 7 détient maintenant 1 366 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 6,3 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 6 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75 et la Série 7. Depuis le 16 novembre 2020, on note 5 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – 100 % ACTIONS – DESJARDINS SOCIÉTERRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une approche d'investissement responsable et une appréciation du capital à long terme.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	• Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.
Option A		• Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties
Helios2 – 75/75	2,24 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFF et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,60 %
Helios2 – 100/100 i		1,35 %

DSF FPG – 100 % ACTIONS – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de la valeur au marché de vos Parts :

- Aucuns frais (Option A) – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elle peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 (SÉRIE 7) DSF FPG – CONSERVATEUR – DESJARDINS FNB AVISÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020

Série 7 : 16 novembre 2020

Valeur totale (en milliers) :

Série 7 : 11

Valeur liquidative par Part :

Série 7 : 5,24

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 7 : 2

Ratio des frais du fonds (RFF) :

Série 7 : 1,72 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

14,0 %

Dépôt minimal :

Variable

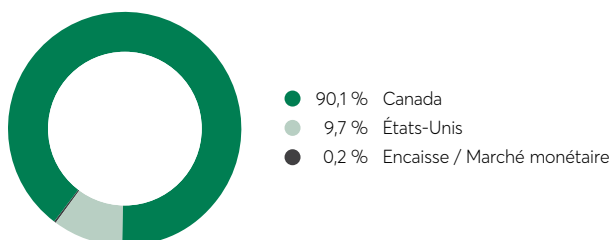
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille FNB Avisé Conservateur Desjardins. Le Fonds sous-jacent est composé principalement de fonds négociés en bourse investissant dans des titres à revenu fixe (75 %) et des titres de participation (25 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	%
FNB Desjardins Index univers obligations canadiennes	34,7 %
FNB Desjardins Index obligations corporatives canadiennes	20,1 %
FNB Desjardins Index actions canadiennes	11,8 %
FNB Desjardins Index Actions américaines	8,2 %
iShares Broad USD High Yield Corporate Bond ETF	7,2 %
FNB Desjardins Index obligations canadiennes à court terme	6,4 %
FNB Desjardins Index actions internationales	5,1 %
iShares Broad USD Investment Grade Corporate Bond ETF	2,6 %
iShares Global Government Bond ETF	2,0 %
FNB Desjardins Index actions marchés émergents	0,8 %
TOTAL	98,9 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 12

Répartition des placements au 31 décembre 2025



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFF.

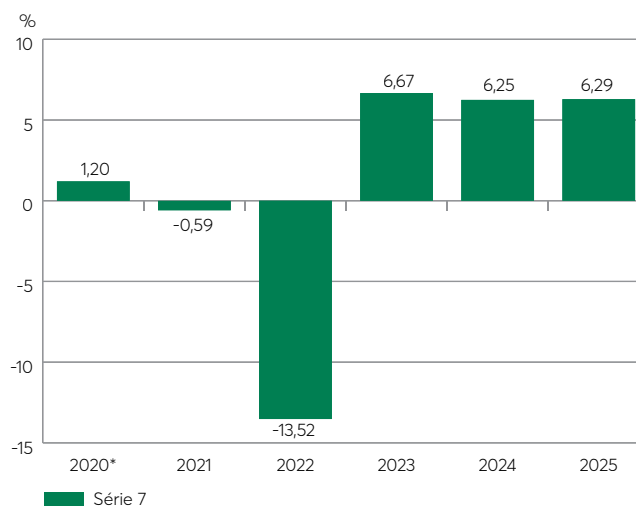
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 novembre 2020 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 7 détient maintenant 1 048 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 0,9 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 6 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75 et la Série 7. Depuis le 16 novembre 2020, on note 4 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – CONSERVATEUR – DESJARDINS FNB AVISÉ

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
---------------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu courant et une appréciation modérée du capital à long terme et une solution clés en main comprenant plusieurs catégories d'actifs différentes.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	• Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.
Option A		• Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties
Helios2 – 75/75	1,72 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFF et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,30 %
Helios2 – 100/100 i		0,65 %
Helios2 – 75/100 GRV*		1,05 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

DSF FPG – CONSERVATEUR – DESJARDINS FNB AVISÉ

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de la valeur au marché de vos Parts :

- Aucuns frais (Option A) – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elle peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 (SÉRIE 7) DSF FPG – MODÉRÉ – DESJARDINS FNB AVISÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020
Série 7 : 16 novembre 2020

Valeur totale (en milliers) :

Série 7 : 11

Valeur liquidative par Part :

Série 7 : 5,83

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 7 : 2

Ratio des frais du fonds (RFF) :

Série 7 : 1,78 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

43,6 %

Dépôt minimal :

Variable

Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille FNB Avisé Modéré Desjardins. Le Fonds sous-jacent est composé principalement de fonds négociés en bourse investissant dans des titres à revenu fixe (65 %) et des titres de participation (35 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	%
FNB Desjardins Indice univers obligations canadiennes	21,4 %
FNB Desjardins Indice Actions américaines	14,0 %
FNB Desjardins Indice obligations corporatives canadiennes	13,3 %
FNB Desjardins Indice actions canadiennes	10,3 %
FNB Desjardins Indice actions internationales	9,2 %
iShares Broad USD High Yield Corporate Bond ETF	7,9 %
iShares Global Government Bond ETF	7,7 %
iShares Broad USD Investment Grade Corporate Bond ETF	7,3 %
FNB Desjardins Indice obligations canadiennes à court terme	5,4 %
FNB Desjardins Indice actions marchés émergents	1,8 %
TOTAL	98,3 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 12

Répartition des placements au 31 décembre 2025



- 84,9 % Canada
- 15,2 % États-Unis
- -0,1 % Encaisse / Marché monétaire

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFF.

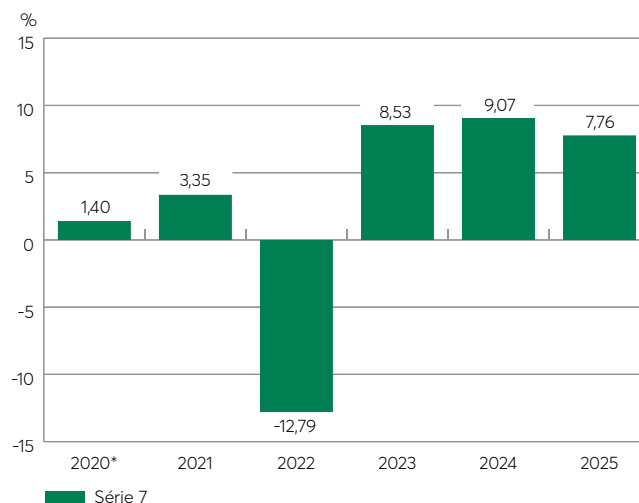
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 novembre 2020 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 7 détient maintenant 1 166 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,0 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 6 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75 et la Série 7. Depuis le 16 novembre 2020, on note 5 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – MODÉRÉ – DESJARDINS FNB AVISÉ

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu courant et une appréciation du capital à long terme et une solution clés en main comprenant plusieurs catégories d'actifs différentes.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	• Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.
Option A		• Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties
Helios2 – 75/75	1,78 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFF et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,50 %
Helios2 – 100/100 i		0,85 %
Helios2 – 75/100 GRV*		1,15 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

DSF FPG – MODÉRÉ – DESJARDINS FNB AVISÉ

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de la valeur au marché de vos Parts :

- Aucuns frais (Option A) – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elle peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 (SÉRIE 7) DSF FPG – ÉQUILBRÉ – DESJARDINS FNB AVISÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 25 novembre 2024

Série 7 : 25 novembre 2024

Valeur totale (en milliers) :

Série 7 : 136

Valeur liquidative par Part :

Série 7 : 5,45

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 7 : 25

Ratio des frais du fonds (RFF) :

Série 7 : 1,78 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

6,9 %

Dépôt minimal :

Variable

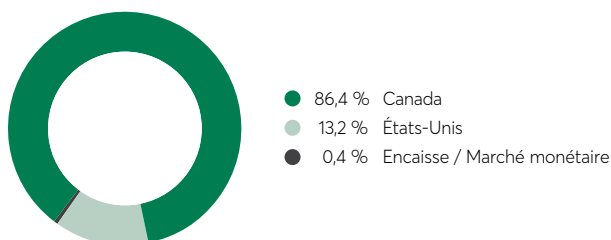
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille FNB Avisé Équilibré 50 Desjardins. Le Fonds sous-jacent est composé principalement de fonds négociés en bourse investissant dans des titres à revenu fixe (50 %) et des titres de participation (50 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	%
FNB Desjardins Index Actions américaines	21,6 %
FNB Desjardins Index univers obligations canadiennes	17,9 %
FNB Desjardins Index actions canadiennes	12,9 %
FNB Desjardins Index actions internationales	11,9 %
FNB Desjardins Index obligations corporatives canadiennes	10,2 %
iShares Broad USD High Yield Corporate Bond ETF	7,2 %
iShares Global Government Bond ETF	6,6 %
iShares Broad USD Investment Grade Corporate Bond ETF	6,0 %
FNB Desjardins Index actions marchés émergents	2,6 %
FNB Desjardins Index actions américaines à moyenne capitalisation	2,5 %
TOTAL	99,4 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 11

Répartition des placements au 31 décembre 2025



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFF.

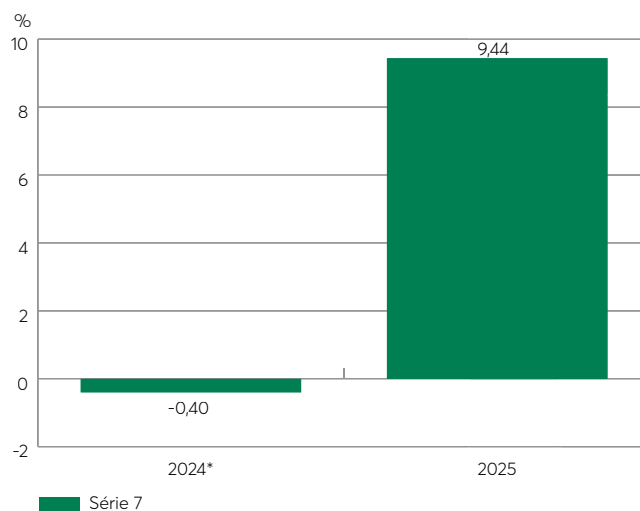
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 25 novembre 2024 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 7 détient maintenant 1 090 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 8,2 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 2 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75 et la Série 7. Depuis le 25 novembre 2024, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – ÉQUILBRÉ – DESJARDINS FNB AVISÉ

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un équilibre entre l'appréciation du capital à long terme et la production d'un revenu comprenant plusieurs catégories d'actifs différentes.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	• Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.
Option A		• Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties
Helios2 – 75/75	1,78 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFF et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,50 %
Helios2 – 100/100 i		0,95 %
Helios2 – 75/100 GRV*		1,20 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ – DESJARDINS FNB AVISÉ

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de la valeur au marché de vos Parts :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elle peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 (SÉRIE 7) DSF FPG – CROISSANCE – DESJARDINS FNB AVISÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020

Série 7 : 16 novembre 2020

Valeur totale (en milliers) :

Série 7 : 11

Valeur liquidative par Part :

Série 7 : 6,59

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 7 : 2

Ratio des frais du fonds (RFF) :

Série 7 : 1,84 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

34,2 %

Dépôt minimal :

Variable

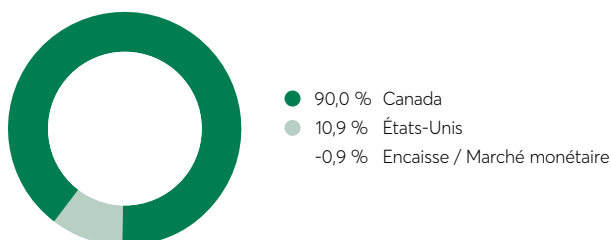
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille FNB Avisé Croissance Desjardins. Le Fonds sous-jacent est composé principalement de fonds négociés en bourse investissant dans des titres de participation (60 %) et des titres à revenu fixe (40 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	%
FNB Desjardins Index Actions américaines	25,5 %
FNB Desjardins Index univers obligations canadiennes	15,3 %
FNB Desjardins Index actions canadiennes	15,1 %
FNB Desjardins Index actions internationales	13,9 %
FNB Desjardins Index obligations corporatives canadiennes	8,7 %
iShares Broad USD High Yield Corporate Bond ETF	6,1 %
iShares Global Government Bond ETF	5,4 %
iShares Broad USD Investment Grade Corporate Bond ETF	4,8 %
FNB Desjardins Index actions marchés émergents	3,0 %
FNB Desjardins Index actions américaines à moyenne capitalisation	3,0 %
TOTAL	100,8 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 11

Répartition des placements au 31 décembre 2025



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFF.

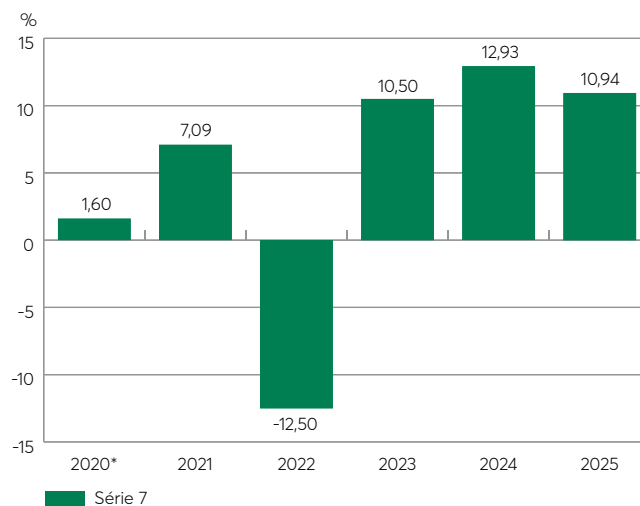
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 novembre 2020 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 7 détient maintenant 1 318 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 5,5 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 6 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75 et la Série 7. Depuis le 16 novembre 2020, on note 5 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – CROISSANCE – DESJARDINS FNB AVISÉ

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une appréciation du capital à long terme, du revenu et une solution clés en main comprenant plusieurs catégories d'actifs différentes.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	• Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.
Option A		• Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties
Helios2 – 75/75	1,84 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFF et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,50 %
Helios2 – 100/100 i		1,15 %
Helios2 – 75/100 GRV*		1,25 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

DSF FPG – CROISSANCE – DESJARDINS FNB AVISÉ

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de la valeur au marché de vos Parts :

- Aucuns frais (Option A) – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elle peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 (SÉRIE 7) DSF FPG – AUDACIEUX – DESJARDINS FNB AVISÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020
Série 7 : 16 novembre 2020

Valeur totale (en milliers) :

Série 7 : 1

Valeur liquidative par Part :

Série 7 : 7,48

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 7 : 0

Ratio des frais du fonds (RFF) :

Série 7 : 1,90 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

30,2 %

Dépôt minimal :

Variable

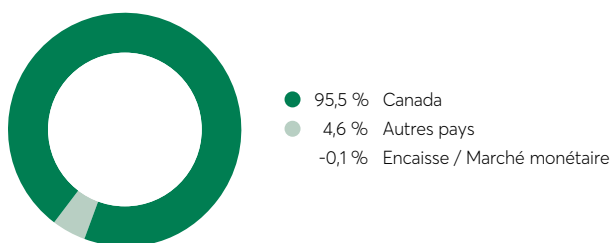
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille FNB Avisé Audacieux Desjardins. Le Fonds sous-jacent est composé principalement de fonds négociés en bourse investissant dans des titres de participation (80 %) et des titres à revenu fixe (20 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	%
FNB Desjardins Indice Actions américaines	33,2 %
FNB Desjardins Indice actions canadiennes	20,5 %
FNB Desjardins Indice actions internationales	19,8 %
FNB Desjardins Indice univers obligations canadiennes	6,3 %
FNB Desjardins Indice actions marchés émergents	4,4 %
FNB Desjardins Indice obligations corporatives canadiennes	4,2 %
FNB Desjardins Indice actions américaines à moyenne capitalisation	4,1 %
iShares Global Government Bond ETF	2,8 %
iShares Broad USD High Yield Corporate Bond ETF	2,7 %
iShares Broad USD Investment Grade Corporate Bond ETF	2,0 %
TOTAL	100,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 11

Répartition des placements au 31 décembre 2025



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFF.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 novembre 2020 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 7 détient maintenant 1 496 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 8,2 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 6 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75 et la Série 7. Depuis le 16 novembre 2020, on note 5 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – AUDACIEUX – DESJARDINS FNB AVISÉ

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui souhaite mettre l'accent principalement sur l'appréciation du capital à long terme et qui recherche une solution clés en main comprenant plusieurs catégories d'actifs différentes.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	• Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.
Option A		• Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties
Helios2 – 75/75	1,90 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFF et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,55 %
Helios2 – 100/100 i		1,35 %

DSF FPG – AUDACIEUX – DESJARDINS FNB AVISÉ

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de la valeur au marché de vos Parts :

- Aucuns frais (Option A) – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elle peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 (SÉRIE 7) DSF FPG – 100 % ACTIONS – DESJARDINS FNB AVISÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020

Série 7 : 16 novembre 2020

Valeur totale (en milliers) :

Série 7 : 1

Valeur liquidative par Part :

Série 7 : 8,24

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 7 : 0

Ratio des frais du fonds (RFF) :

Série 7 : 1,95 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

29,1 %

Dépôt minimal :

Variable

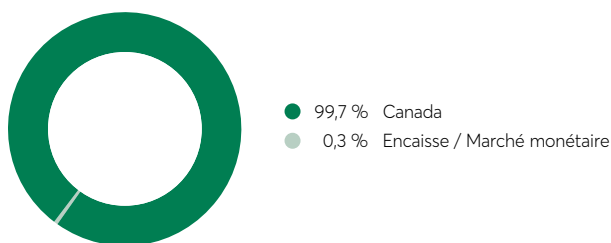
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille FNB Avisé 100 % Actions Desjardins. Le Fonds sous-jacent est composé de fonds négociés en bourse investissant dans des titres de participation.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	%
FNB Desjardins Index Actions américaines	57,7 %
FNB Desjardins Index actions internationales	30,0 %
FNB Desjardins Index actions canadiennes	5,5 %
FNB Desjardins Index actions marchés émergents	3,8 %
FNB Desjardins Index actions américaines à moyenne capitalisation	2,7 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,3 %
TOTAL	100,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 5

Répartition des placements au 31 décembre 2025



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFF.

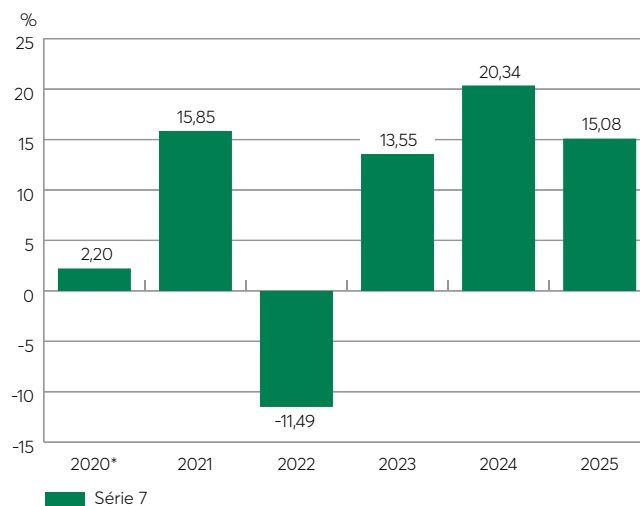
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 novembre 2020 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 7 détient maintenant 1 648 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 10,2 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 6 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75 et la Série 7. Depuis le 16 novembre 2020, on note 5 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – 100 % ACTIONS – DESJARDINS FNB AVISÉ

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une appréciation du capital à long terme et une solution clés en main composée d'un portefeuille diversifié de titres de participation.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	• Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.
Option A		• Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties
Helios2 – 75/75	1,95 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFF et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,55 %
Helios2 – 100/100 i		1,35 %

DSF FPG – 100 % ACTIONS – DESJARDINS FNB AVISÉ

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de la valeur au marché de vos Parts :

- Aucuns frais (Option A) – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elle peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 (SÉRIE 7) DSF FPG – MARCHÉ MONÉTAIRE

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

Bref aperçu

Date de création :
Fonds : 20 novembre 1995
Série 7 : 24 février 2014

Valeur totale (en milliers) :
Série 7 : 893

Valeur liquidative par Part :
Série 7 : 6,02

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :
Série 7 : 148

Ratio des frais du fonds (RFF) :
Série 7 : 0,56 %

Gestionnaire de portefeuille :
Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :
567,0 %

Dépôt minimal :
Variable

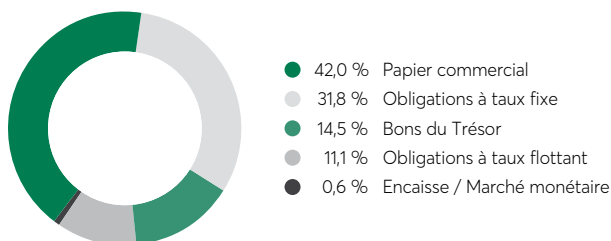
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds DGIA Marché monétaire. Le Fonds sous-jacent investit dans des acceptations bancaires et des bons du Trésor canadiens.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	%
Banque Royale du Canada, 5,235 %, 2026-11-02	9,3 %
Bons du Trésor du Canada, 2026-08-12	9,3 %
Fortified Trust, 1,964 %, 2026-10-23	7,7 %
Glacier Credit Card Trust, 4,740 %, 2026-09-20	6,8 %
Merit Trust, papier commercial, 2026-05-07	4,7 %
North West Redwater PNR, papier commercial, 2026-01-13	4,6 %
Hyundai Capital Canada, papier commercial, 2026-01-05	3,3 %
Prime Trust, papier commercial, 2026-03-05	3,3 %
Banque de Montréal, taux variable, 2026-11-18	3,0 %
Pure Grove Funding Trust, papier commercial, 2026-03-25	3,0 %
TOTAL	55,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 46

Répartition des placements au 31 décembre 2025



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFF.

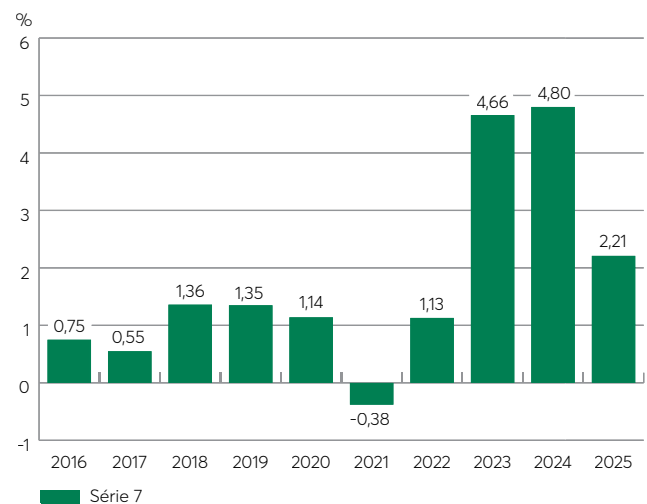
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 7 détient maintenant 1 204 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 1,6 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75 et la Série 7. Depuis 2016, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



DSF FPG – MARCHÉ MONÉTAIRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
---------------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la liquidité et la sécurité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	• Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.
Option A		• Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties
Helios2 – 75/75	0,56 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFF et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,15 %
Helios2 – 100/100 i		0,30 %
Helios2 – 75/100 GRV*		0,30 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

DSF FPG – MARCHÉ MONÉTAIRE

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de la valeur au marché de vos Parts :

- Aucuns frais (Option A) – 0,20 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elle peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 (SÉRIE 7) DSF FPG – OBLIGATIONS CANADIENNES

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 octobre 2015

Série 7 : 16 octobre 2015

Valeur totale (en milliers) :

Série 7 : 287

Valeur liquidative par Part :

Série 7 : 5,64

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 7 : 51

Ratio des frais du fonds (RFF) :

Série 7 : 1,14 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

30,0 %

Dépôt minimal :

Variable

Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds DGIA Obligations canadiennes. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des obligations de gouvernements et de sociétés canadiennes.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	%
Gouvernement du Canada, 3,250 %, 2028-09-01	6,4 %
Gouvernement du Canada, 3,250 %, 2034-12-01	3,3 %
Gouvernement du Canada, 2,750 %, 2030-09-01	3,3 %
Gouvernement du Canada, 3,250 %, 2033-12-01	2,7 %
Gouvernement du Canada, 1,500 %, 2031-12-01	2,5 %
Province de Québec, 5,000 %, 2041-12-01	2,2 %
Gouvernement du Canada, 2,000 %, 2032-06-01	1,9 %
Gouvernement du Canada, 2,500 %, 2032-12-01	1,7 %
Province de Québec, 5,750 %, 2036-12-01	1,5 %
Gouvernement du Canada, 2,000 %, 2051-12-01	1,5 %
TOTAL	27,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 499

Répartition des placements au 31 décembre 2025



- 38,3 % Obligations fédérales
- 37,3 % Obligations de sociétés
- 19,5 % Obligations provinciales
- 4,8 % Obligations municipales
- 0,2 % Encaisse / Marché monétaire
- -0,1 % Instruments financiers dérivés

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFF.

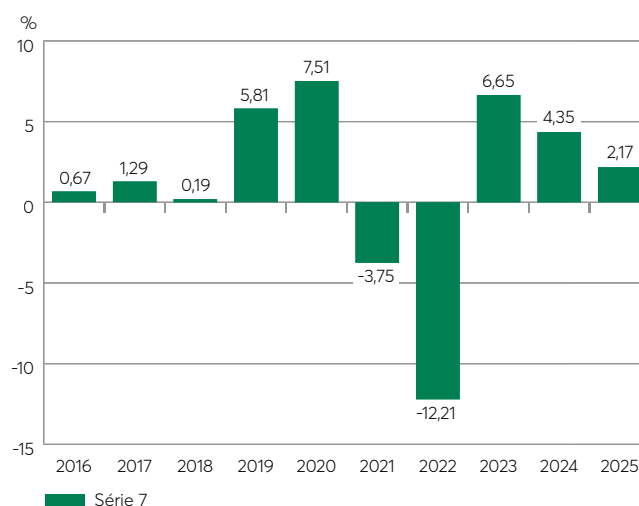
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 octobre 2015 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 7 détient maintenant 1 128 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 1,2 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75 et la Série 7. Depuis 2016, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – OBLIGATIONS CANADIENNES

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
---------------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu d'intérêts et une stabilité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	• Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.
Option A		• Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties
Helios2 – 75/75	1,14 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFF et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,20 %
Helios2 – 100/100 i		0,45 %
Helios2 – 75/100 GRV*		0,55 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

DSF FPG – OBLIGATIONS CANADIENNES

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de la valeur au marché de vos Parts :

- Aucuns frais (Option A) – 0,45 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elle peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 (SÉRIE 7) DSF FPG – OBLIGATIONS MONDIALES TACTIQUE – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 23 septembre 2019

Série 7 : 23 septembre 2019

Valeur totale (en milliers) :

Série 7 : 3 272

Valeur liquidative par Part :

Série 7 : 5,83

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 7 : 561

Ratio des frais du fonds (RFF) :

Série 7 : 1,58 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Sous-conseiller de portefeuille :

PIMCO Canada Corp.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

252,9 %

Dépôt minimal :

Variable

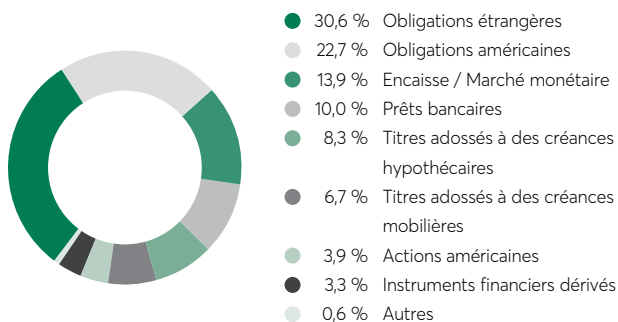
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le fonds Desjardins Obligations mondiales tactique. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des marchés de crédit mondiaux incluant, mais sans s'y limiter, les obligations de sociétés de bonne qualité, les obligations de sociétés à rendement élevé et les obligations des marchés émergents.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	%
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13,9 %
Instruments financiers dérivés	3,3 %
Obligations du Trésor des États-Unis, 4,000 %, 2052-11-15	3,0 %
AmSurg	2,5 %
MPH Acquisition Holdings, taux variable, 2030-12-31	2,3 %
Eurosail, série 2007-1X, classe C1A, mezzanine, taux variable, 2045-03-13	2,1 %
Beignet Investor, placement privé, série 144A, 6,581 %, 2049-05-30	1,5 %
Venture Global LNG, placement privé, série 144A, 9,500 %, 2029-02-01	1,2 %
Magyar Export-Import Bank, 6,000 %, 2029-05-16	1,2 %
Valaris, placement privé, série 144A, 8,375 %, 2030-04-30	1,2 %
TOTAL	32,2 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 294

Répartition des placements au 31 décembre 2025



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFF.

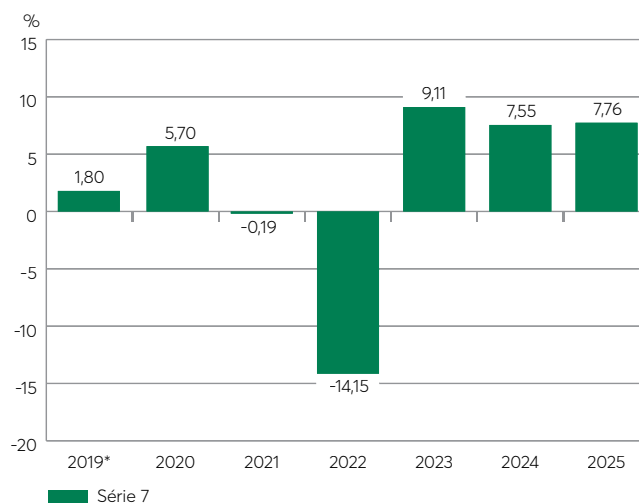
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 23 septembre 2019 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 7 détient maintenant 1 166 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 2,5 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 7 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75 et la Série 7. Depuis le 23 septembre 2019, on note 5 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – OBLIGATIONS MONDIALES TACTIQUE – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche principalement un fonds investissant dans différents marchés obligataires mondiaux et souhaite un revenu élevé avec une certaine appréciation du capital à long terme.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	• Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.
Option A		• Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties
Helios2 – 75/75	1,58 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFF et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,45 %
Helios2 – 100/100 i		0,95 %
Helios2 – 75/100 GRV*		1,10 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

DSF FPG – OBLIGATIONS MONDIALES TACTIQUE – DESJARDINS

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de la valeur au marché de vos Parts :

- Aucuns frais (Option A) – 0,45 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elle peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 (SÉRIE 7) DSF FPG – REVENU DIVERSIFIÉ – FRANKLIN QUOTENTIEL*

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 30 octobre 2000
Série 7 : 24 février 2014

Valeur totale (en milliers) :

Série 7 : 2 086

Valeur liquidative par Part :

Série 7 : 6,62

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 7 : 315

Ratio des frais du fonds (RFF) :

Série 7 : 2,15 %

Gestionnaire de portefeuille :

Société de Placements
Franklin Templeton

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

13,6 %

Dépôt minimal :

Variable

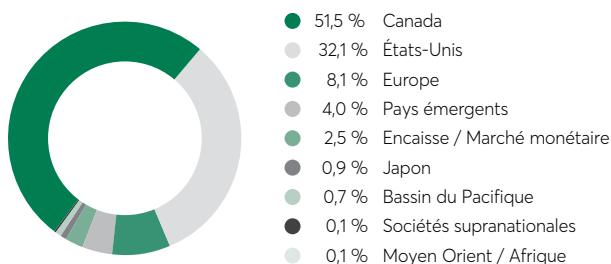
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille de revenu diversifié Franklin Quotentiel. Le Fonds sous-jacent investit dans des fonds d'obligations (80 %) et d'actions (20 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	%
Fonds canadiennes essentielles plus Franklin	30,9 %
Fonds d'obligations gouvernementales canadiennes Franklin	15,0 %
Fonds d'obligations essentielles internationales Franklin Clearbridge	10,9 %
Fonds d'obligations à durée courte canadiennes Franklin	7,2 %
Fonds d'actions essentielles américaines Franklin	5,7 %
Fonds d'optimisation du revenu mondial Franklin Brandywine	4,9 %
Fonds à rendement élevé États-Unis Franklin Brandywine	3,2 %
Fonds d'actions essentielles canadiennes Franklin	2,8 %
FINB FTSE États-Unis Franklin	2,7 %
Fonds d'actions canadiennes Franklin ClearBridge	2,5 %
TOTAL	85,8 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 17

Répartition des placements au 31 décembre 2025



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFF.

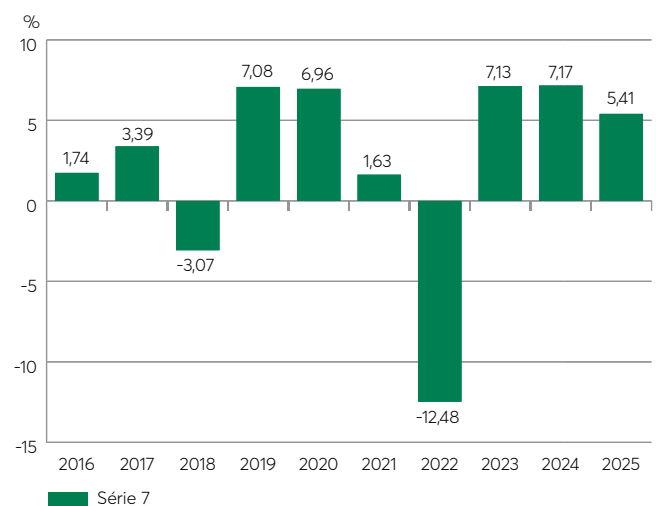
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 7 détient maintenant 1 324 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 2,4 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75 et la Série 7. Depuis 2016, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – REVENU DIVERSIFIÉ – FRANKLIN QUOTENTIEL

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
---------------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la protection de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	• Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.
Option A		• Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties
Helios2 – 75/75	2,15 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFF et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,45 %
Helios2 – 75/100 GRV		1,05 %

DSF FPG – REVENU DIVERSIFIÉ – FRANKLIN QUOTENTIEL

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent.

La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de la valeur au marché de vos Parts :

- Aucuns frais (Option A) – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elle peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 (SÉRIE 7) DSF FPG – ÉQUILBRÉ DE REVENU – FRANKLIN QUOTENTIEL*

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 30 octobre 2000

Série 7 : 24 février 2014

Valeur totale (en milliers) :

Série 7 : 3 599

Valeur liquidative par Part :

Série 7 : 7,63

Nombre de Parts en circulation

(en milliers) :

Série 7 : 472

Ratio des frais du fonds (RFF) :

Série 7 : 2,21 %

Gestionnaire de portefeuille :

Société de Placements

Franklin Templeton

Taux de rotation du portefeuille

(du Fonds sous-jacent) :

15,4 %

Dépôt minimal :

Variable

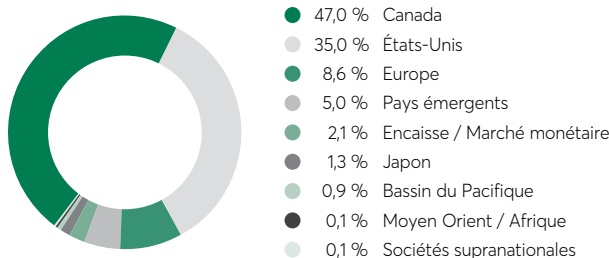
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille équilibré de revenu Franklin Quotentiel. Le Fonds sous-jacent investit dans des fonds d'obligations (60 %) et d'actions (40 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	%
Fonds d'obligations canadiennes essentielles plus Franklin	24,8 %
Fonds d'obligations gouvernementales canadiennes Franklin	12,0 %
Fonds d'obligations essentielles internationales Franklin Clearbridge	9,0 %
Fonds d'actions essentielles américaines Franklin	8,7 %
Fonds d'obligations à durée courte canadiennes Franklin	5,8 %
Fonds d'actions essentielles canadiennes Franklin	4,3 %
FINB FTSE États-Unis Franklin	4,2 %
Fonds d'actions canadiennes Franklin ClearBridge	3,8 %
Fonds d'optimisation du revenu mondial Franklin Brandywine	3,7 %
Fonds d'actions essentielles internationales Franklin	3,4 %
TOTAL	79,7 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 21

Répartition des placements au 31 décembre 2025



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFF.

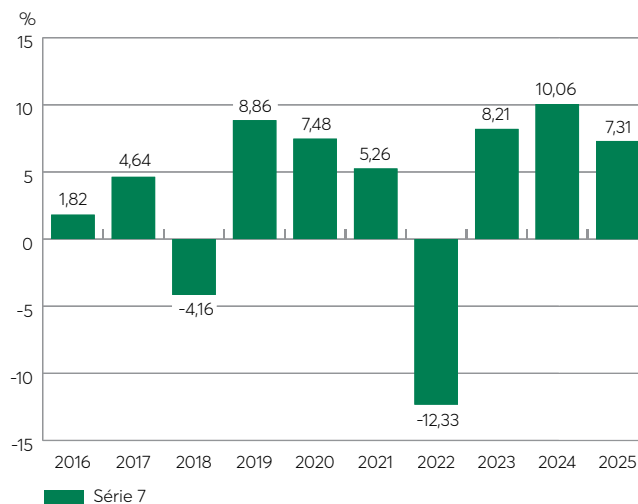
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 7 détient maintenant 1 526 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,6 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75 et la Série 7. Depuis 2016, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – ÉQUILIBRÉ DE REVENU – FRANKLIN QUOTENTIEL

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la protection et un potentiel de croissance de son capital à long terme.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	• Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.
Option A		• Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties
Helios2 – 75/75	2,21 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFF et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,45 %
Helios2 – 75/100 GRV		1,10 %

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ DE REVENU – FRANKLIN QUOTENTIEL

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de la valeur au marché de vos Parts :

- Aucuns frais (Option A) – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elle peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 (SÉRIE 7) DSF FPG – CANADIEN ÉQUILBRÉ – FIDELITY

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 1 décembre 2008

Série 7 : 24 février 2014

Valeur totale (en milliers) :

Série 7 : 4 872

Valeur liquidative par Part :

Série 7 : 10,09

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 7 : 483

Ratio des frais du fonds (RFF) :

Série 7 : 2,17 %

Gestionnaire de portefeuille :

Investissements Fidelity Canada

Taux de rotation du portefeuille : (du Fonds sous-jacent) :

55,5 %

Dépôt minimal :

Variable

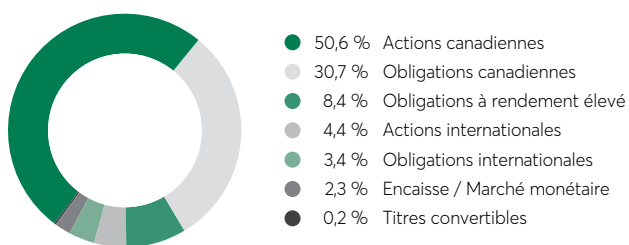
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Fidelity Équilibre Canada. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des obligations canadiennes (40 %), des actions canadiennes (50 %) et des obligations à haut rendement (10 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	%
Banque Royale du Canada	5,1 %
Shopify	3,9 %
Banque Toronto-Dominion	3,1 %
Barrick Mining Corporation	2,4 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,3 %
Mines Agnico Eagle	2,2 %
Banque de Montréal	1,8 %
Banque Scotia	1,7 %
Kinross Gold Corporation	1,6 %
RB Global	1,4 %
TOTAL	25,5 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 1 940

Répartition des placements au 31 décembre 2025



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFF.

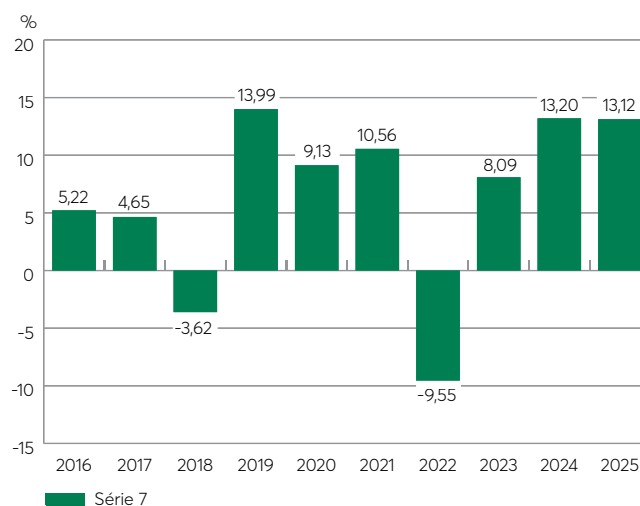
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 7 détient maintenant 2 018 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 6,1 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75 et la Série 7. Depuis 2016, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIDELITY

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance de son capital à long terme et qui désire bénéficier d'un portefeuille diversifié dans un seul fonds.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	• Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.
Option A		• Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties
Helios2 – 75/75	2,17 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, vous payerez le RFF et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,50 %

DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIDELITY

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de la valeur au marché de vos Parts :

- Aucuns frais (Option A) – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elle peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 (SÉRIE 7) DSF FPG – REVENU MENSUEL AMÉRICAIN – FIDELITY

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 octobre 2015

Série 7 : 16 octobre 2015

Valeur totale (en milliers) :

Série 7 : 2 704

Valeur liquidative par Part :

Série 7 : 9,13

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 7 : 296

Ratio des frais du fonds (RFF) :

Série 7 : 2,22 %

Gestionnaire de portefeuille :

Investissements Fidelity Canada

Taux de rotation du portefeuille : (du Fonds sous-jacent) :

14,0 %

Dépôt minimal :

Variable

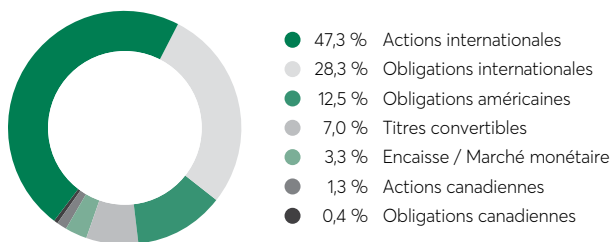
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Fidelity Revenu mensuel américain. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions (50 %) et des obligations (50 %) américaines.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	%
JPMorgan Chase & Co.	1,6 %
Alphabet, catégorie A	1,5 %
iShares Comex Gold Trust ETF	1,3 %
Exxon Mobil	1,2 %
Wells Fargo & Company	1,0 %
Bank of America	0,9 %
Linde	0,8 %
Walmart	0,8 %
Johnson & Johnson	0,8 %
Taiwan Semiconductor Manufacturing Company, C.A.A.E.	0,7 %
TOTAL	10,6 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 3 430

Répartition des placements au 31 décembre 2025



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFF.

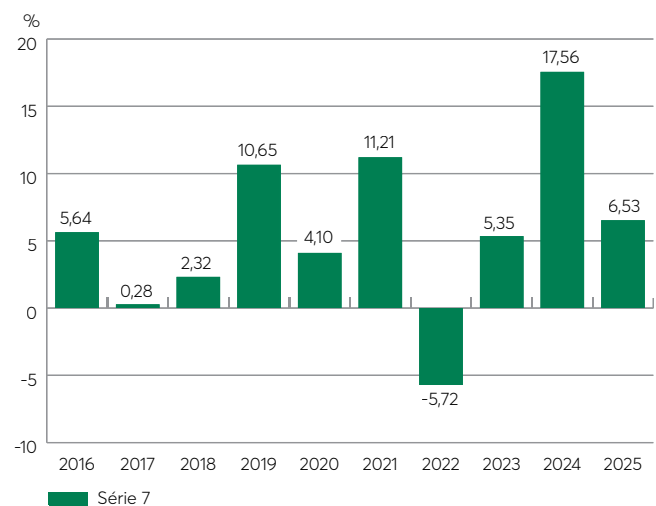
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 octobre 2015 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 7 détient maintenant 1 826 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 6,1 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75 et la Série 7. Depuis 2016, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



DSF FPG – REVENU MENSUEL AMÉRICAIN – FIDELITY

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu d'intérêts et une stabilité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	• Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.
Option A		• Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties
Helios2 – 75/75	2,22 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFF et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,50 %
Helios2 – 100/100 i		1,05 %

DSF FPG – REVENU MENSUEL AMÉRICAIN – FIDELITY

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de la valeur au marché de vos Parts :

- Aucuns frais (Option A) – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elle peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 (SÉRIE 7) DSF FPG – ÉQUILBRÉ MONDIAL – DESJARDINS SOCIÉTÈRE

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 28 novembre 2022

Série 7 : 28 novembre 2022

Valeur totale (en milliers) :

Série 7 : 72

Valeur liquidative par Part :

Série 7 : 6,03

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 7 : 12

Ratio des frais du fonds (RFF) :

Série 7 : 2,00 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

15,8 %

Dépôt minimal :

Variable

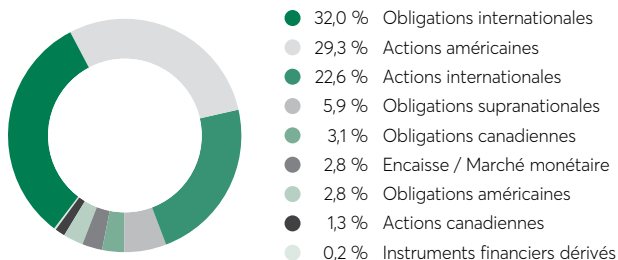
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins SociéTerre Équilibré mondial. Le Fonds sous-jacent investit dans des fonds d'actions (55 %) et des fonds d'obligations (45 %). Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	%
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations environnementales	45,7 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions positives	27,1 %
Fonds Desjardins SociéTerre Opportunités mondiales	27,1 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,1 %
TOTAL	100,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 199

Répartition des placements au 31 décembre 2025



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFF.

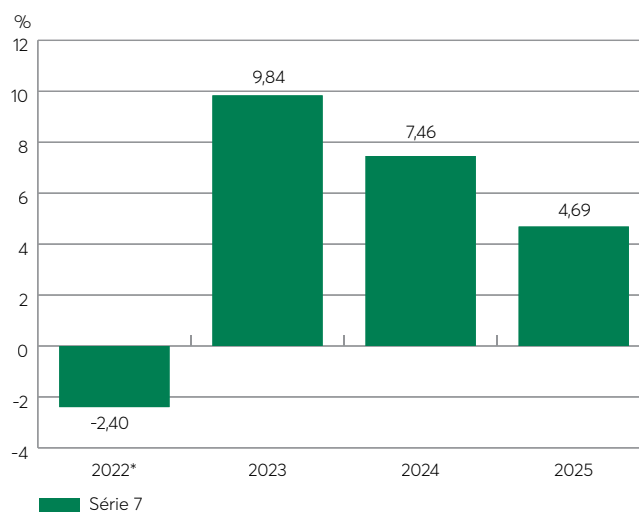
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 28 novembre 2022 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 7 détient maintenant 1 206 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 6,2 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 4 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75 et la Série 7. Depuis le 28 novembre 2022, on note 3 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ MONDIAL – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une approche d'investissement responsable ainsi qu'une appréciation du capital à long terme.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	• Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.
Option A		• Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties
Helios2 – 75/75	2,00 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFF et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,50 %
Helios2 – 100/100 i		1,15 %
Helios2 – 75/100 GRV*		1,35 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ MONDIAL – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de la valeur au marché de vos Parts :

- Aucuns frais (Option A) – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elle peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 (SÉRIE 7) DSF FPG – GLOBAL ÉQUILIBRÉ – JARISLOWSKY FRASER

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 17 novembre 2003

Série 7 : 16 octobre 2015

Valeur totale (en milliers) :

Série 7 : 5 732

Valeur liquidative par Part :

Série 7 : 8,47

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 7 : 677

Ratio des frais du fonds (RFF) :

Série 7 : 1,98 %

Gestionnaire de portefeuille :

Jarislowsky, Fraser Limitée

Taux de rotation du portefeuille : (du Fonds sous-jacent) :

23,6 %

Dépôt minimal :

Variable

Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds global équilibré Jarislowsky Fraser. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des obligations (43,5 %) et des actions (56,5 %) du monde entier.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	%
Microsoft	1,7 %
Banque Toronto-Dominion	1,5 %
Brookfield Corporation	1,5 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	1,3 %
Alphabet	1,3 %
Amazon.com	1,3 %
Shopify	1,1 %
CAE	1,0 %
Banque de Montréal	1,0 %
Meta Platforms	1,0 %
TOTAL	12,7 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 243

Répartition des placements au 31 décembre 2025



- 33,6 % Obligations canadiennes
- 24,6 % Actions canadiennes
- 17,5 % Actions américaines
- 17,1 % Actions internationales
- 4,0 % Encaisse / Marché monétaire
- 3,2 % Pays émergents

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFF.

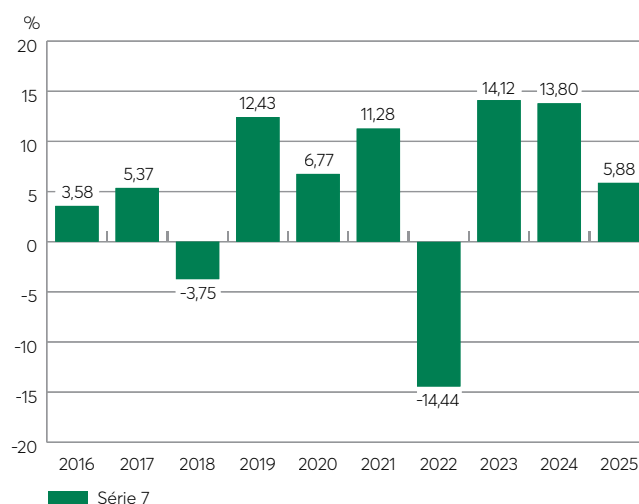
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 octobre 2015 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 7 détient maintenant 1 694 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 5,3 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75 et la Série 7. Depuis 2016, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – GLOBAL ÉQUILIBRÉ – JARISLOWSKY FRASER

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu d'intérêts et une stabilité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	• Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.
Option A		• Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties
Helios2 – 75/75	1,98 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFF et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,45 %
Helios2 – 100/100 i		1,05 %
Helios2 – 75/100 GRV*		1,25 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

DSF FPG – GLOBAL ÉQUILIBRÉ – JARISLOWSKY FRASER

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de la valeur au marché de vos Parts :

- Aucuns frais (Option A) – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elle peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 (SÉRIE 7) DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIERA CAPITAL

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 20 novembre 1995
Série 7 : 24 février 2014

Valeur totale (en milliers) :

Série 7 : 3 249

Valeur liquidative par Part :

Série 7 : 10,49

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 7 : 297

Ratio des frais du fonds (RFF) :

Série 7 : 1,89 %

Gestionnaire de portefeuille :

Corporation Fiera Capital

Taux de rotation du portefeuille : (du Fonds sous-jacent) :

36,5 %

Dépôt minimal :

Variable

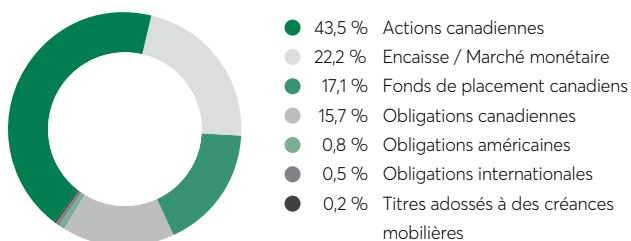
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans des obligations et des bons du Trésor canadiens (40 %) ainsi que dans des actions canadiennes (40 %) et mondiales (20 %).

Dix principaux placements	%
Fiera Capital Fonds d'actions mondiales	13,3 %
Bons du Trésor du Canada, 2,040 %, 2026-01-14	7,3 %
Bons du Trésor du Canada, 2,132 %, 2026-02-11	4,2 %
Fiera Capital Fonds d'obligations municipales canadiennes à court terme	3,8 %
Banque Royale du Canada	2,7 %
Bons du Trésor de la Nouvelle-Écosse, 2,237 %, 2026-01-15	2,3 %
Bons du Trésor du Nouveau-Brunswick, 2,210 %, 2026-03-05	2,3 %
Province de la Saskatchewan, billets, 2,218 %, 2026-03-17	2,3 %
Bons du Trésor de l'Ontario, 2,226 %, 2026-04-01	2,3 %
Québecor	2,3 %
TOTAL	42,8 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 181

Répartition des placements au 31 décembre 2025



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFF.

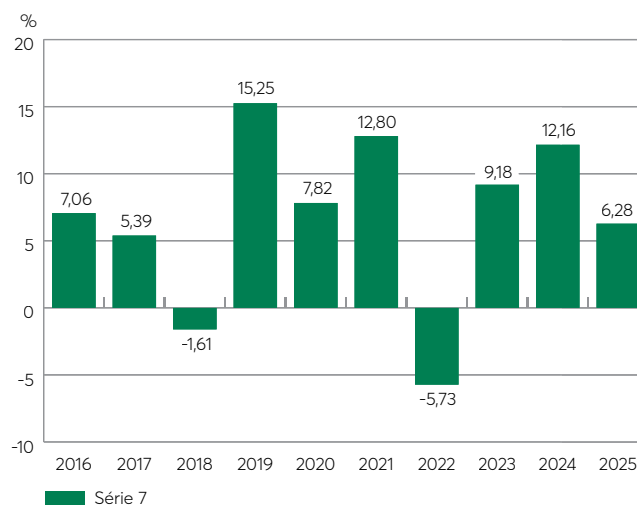
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 7 détient maintenant 2 098 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 6,5 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75 et la Série 7. Depuis 2016, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIERA CAPITAL

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance prudente de son capital et un revenu d'intérêts.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	• Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.
Option A		• Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties
Helios2 – 75/75	1,89 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFF et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,45 %
Helios2 – 100/100 i		1,15 %
Helios2 – 75/100 GRV*		1,30 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIERA CAPITAL

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de la valeur au marché de vos Parts :

- Aucuns frais (Option A) – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elle peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 (SÉRIE 7) DSF FPG – ÉQUILBRÉ DE CROISSANCE – FRANKLIN QUOTENTIEL*

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 11 décembre 2006
Série 7 : 24 février 2014

Valeur totale (en milliers) :

Série 7 : 2 477

Valeur liquidative par Part :

Série 7 : 9,03

Nombre de Parts en circulation

(en milliers) :
Série 7 : 274

Ratio des frais du fonds (RFF) :

Série 7 : 2,21 %

Gestionnaire de portefeuille :

Société de Placements
Franklin Templeton

Taux de rotation du portefeuille

(du Fonds sous-jacent) :
19,1 %

Dépôt minimal :

Variable

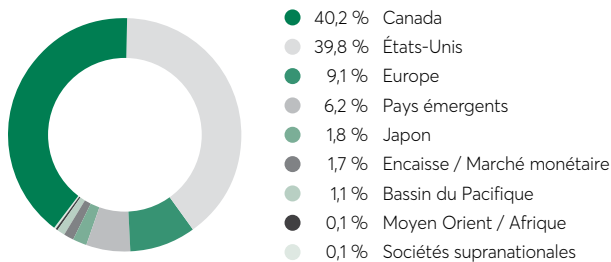
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille équilibré de croissance Franklin Quotentiel. Le Fonds sous-jacent investit dans des fonds d'obligations (40 %) et d'actions (60 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	%
Fonds d'obligations canadiennes essentielles plus Franklin	16,2 %
Fonds d'actions essentielles américaines Franklin	12,1 %
Fonds d'obligations gouvernementales canadiennes Franklin	8,3 %
Fonds d'actions canadiennes Franklin ClearBridge	6,1 %
FINB FTSE États-Unis Franklin	6,0 %
Fonds d'obligations essentielles internationales Franklin Clearbridge	5,9 %
Fonds d'actions essentielles canadiennes Franklin	5,5 %
Fonds d'actions essentielles internationales Franklin	5,4 %
FINB FTSE Canada toutes capitalisations Franklin	4,2 %
Franklin Putnam U.S. Large Cap Value Fund	4,0 %
TOTAL	73,7 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 21

Répartition des placements au 31 décembre 2025



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFF.

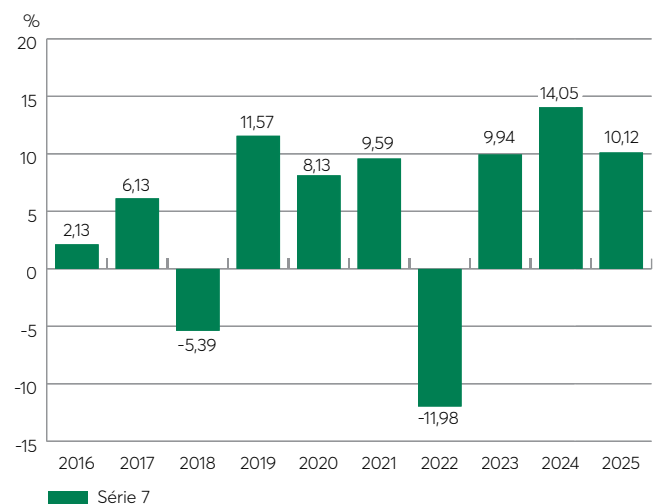
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 7 détient maintenant 1 806 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 5,1 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75 et la Série 7. Depuis 2016, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – ÉQUILIBRÉ DE CROISSANCE – FRANKLIN QUOTENTIEL

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital et la sécurité.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	• Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.
Option A		• Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties
Helios2 – 75/75	2,21%	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFF et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,45 %
Helios2 – 75/100 GRV		1,35 %

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ DE CROISSANCE – FRANKLIN QUOTIENTIEL

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de la valeur au marché de vos Parts :

- Aucuns frais (Option A) – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elle peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 (SÉRIE 7) DSF FPG – RÉPARTITION DE L'ACTIF CANADIEN – CI

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 24 septembre 2012

Série 7 : 24 février 2014

Valeur totale (en milliers) :

Série 7 : 689

Valeur liquidative par Part :

Série 7 : 8,33

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 7 : 83

Ratio des frais du fonds (RFF) :

Série 7 : 1,99 %

Gestionnaire de portefeuille :

CI Investments Inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

76,2 %

Dépôt minimal :

Variable

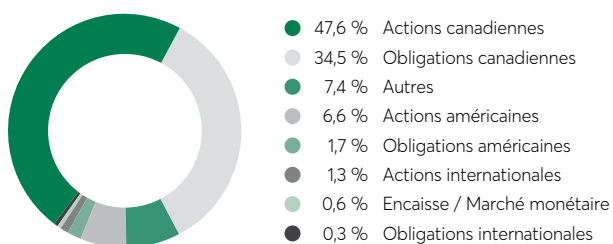
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le fonds Catégorie de société de répartition de l'actif canadien CI. Le Fonds sous-jacent investit dans les actions canadiennes (60 %) et les titres à revenu fixe (40 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	%
CI Fonds d'obligations canadiennes	33,6 %
CI Fonds de croissance des marchés privés	5,5 %
Mines Agnico Eagle	3,2 %
CI Mandat d'obligations à long terme canadiennes	3,2 %
Banque Royale du Canada	2,9 %
Brookfield Corporation	2,9 %
Fairfax Financial Holdings	2,7 %
Société Financière Manuvie	2,6 %
Shopify	2,4 %
Intact Corporation financière	2,4 %
TOTAL	61,4 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 421

Répartition des placements au 31 décembre 2025



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFF.

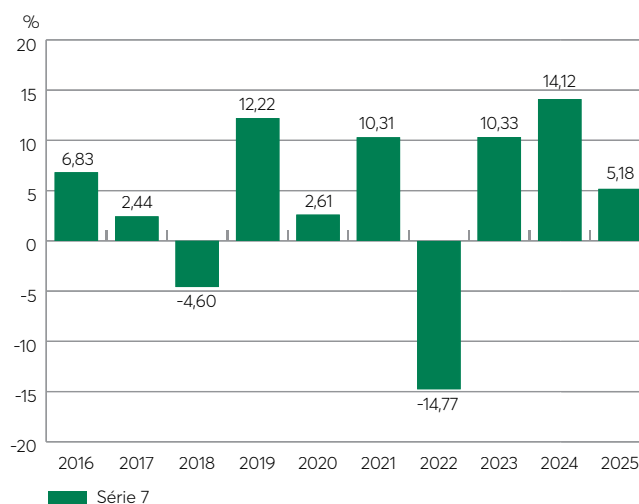
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 7 détient maintenant 1 666 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 4,4 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75 et la Série 7. Depuis 2016, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – RÉPARTITION DE L'ACTIF CANADIEN – CI

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui cherche un équilibre entre le revenu courant et la croissance du capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	• Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.
Option A		• Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties
Helios2 – 75/75	1,99 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFF et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,50 %
Helios2 – 100/100 i		1,35 %

DSF FPG – RÉPARTITION DE L'ACTIF CANADIEN – CI

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de la valeur au marché de vos Parts :

- Aucuns frais (Option A) – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elle peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 (SÉRIE 7) DSF FPG – CANADIEN ÉQUILBRÉ – CI

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 3 mai 2010

Série 7 : 24 février 2014

Valeur totale (en milliers) :

Série 7 : 4 393

Valeur liquidative par Part :

Série 7 : 10,20

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 7 : 431

Ratio des frais du fonds (RFF) :

Série 7 : 1,91 %

Gestionnaire de portefeuille :

CI Investments Inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

29,1 %

Dépôt minimal :

Variable

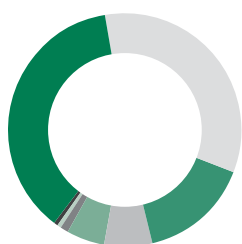
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds équilibré canadien CI. Le Fonds sous-jacent investit dans des obligations canadiennes (40 %), des actions canadiennes (30 %) et des actions mondiales (30 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	%
CI Fonds de croissance des marchés privés	3,6 %
Société Financière Manuvie	2,6 %
Shopify	2,3 %
Wheaton Precious Metals Corporation	2,2 %
CI Fonds de revenu des marchés privés	2,2 %
Fairfax Financial Holdings	2,1 %
Banque Scotia	1,8 %
Mines Agnico Eagle	1,8 %
Banque Toronto-Dominion	1,5 %
Enbridge	1,5 %
TOTAL	21,6 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 394

Répartition des placements au 31 décembre 2025



- 37,2 % Actions canadiennes
- 33,5 % Obligations canadiennes
- 15,2 % Actions américaines
- 6,8 % Autres
- 5,1 % Actions internationales
- 1,2 % Obligations américaines
- 0,5 % Encaisse / Marché monétaire
- 0,5 % Obligations internationales

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFF.

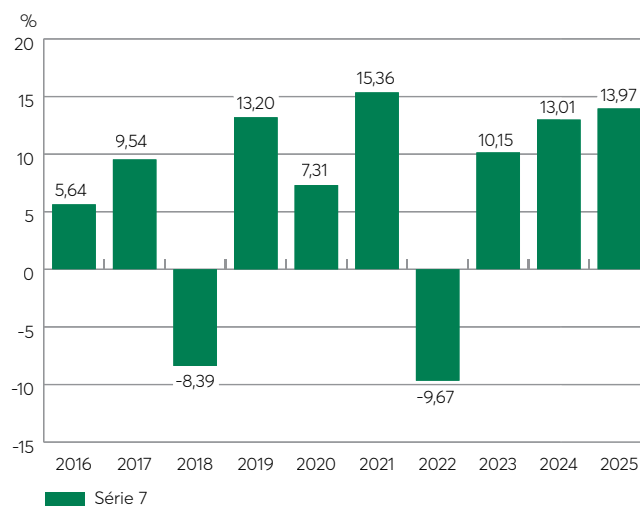
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 7 détient maintenant 2 040 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 6,2 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75 et la Série 7. Depuis 2016, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – CI

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un équilibre entre son revenu courant et une croissance de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	• Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.
Option A		• Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties
Helios2 – 75/75	1,91 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFF et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,50 %
Helios2 – 100/100 i		1,15 %
Helios2 – 75/100 GRV*		1,50 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – CI

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de la valeur au marché de vos Parts :

- Aucuns frais (Option A) – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elle peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 (SÉRIE 7) DSF FPG – CROISSANCE ET REVENU CANADIEN – CI

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 24 septembre 2012

Série 7 : 24 février 2014

Valeur totale (en milliers) :

Série 7 : 4 668

Valeur liquidative par Part :

Série 7 : 10,50

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 7 : 445

Ratio des frais du fonds (RFF) :

Série 7 : 2,03 %

Gestionnaire de portefeuille :

CI Investments Inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

19,1 %

Dépôt minimal :

Variable

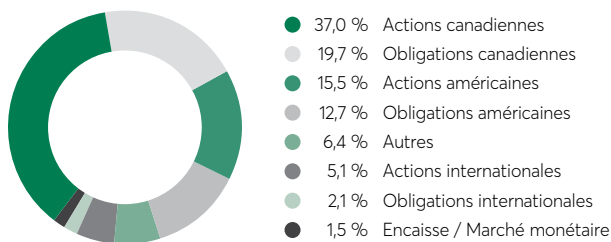
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds de croissance et de revenu canadien CI. Le Fonds sous-jacent investit dans les titres à revenu fixe (40 %) et les titres de participation (60 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	%
CI Fonds de croissance des marchés privés	3,7 %
Société Financière Manuvie	2,6 %
Shopify	2,3 %
Wheaton Precious Metals Corporation	2,3 %
Fairfax Financial Holdings	2,1 %
Banque Scotia	1,8 %
Mines Agnico Eagle	1,8 %
CI Fonds de revenu des marchés privés	1,5 %
Banque Toronto-Dominion	1,5 %
Enbridge	1,5 %
TOTAL	21,1 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 604

Répartition des placements au 31 décembre 2025



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFF.

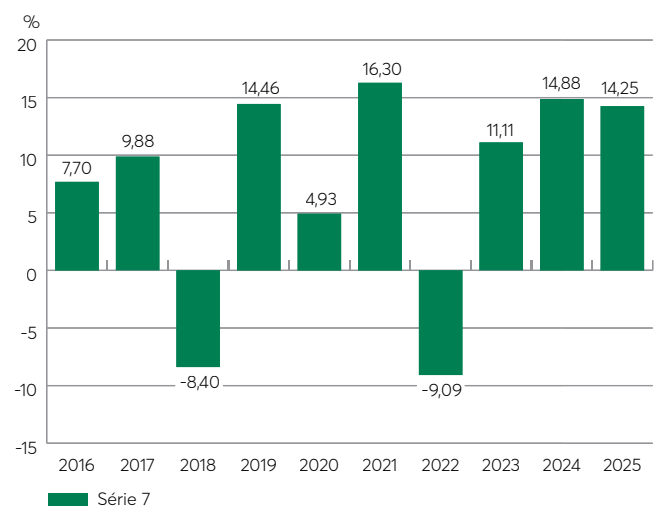
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 7 détient maintenant 2 100 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 6,5 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75 et la Série 7. Depuis 2016, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – CROISSANCE ET REVENU CANADIEN – CI

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui cherche un équilibre entre le revenu courant et la croissance du capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	• Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.
Option A		• Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties
Helios2 – 75/75	2,03 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFF et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,50 %
Helios2 – 100/100 i		1,35 %
Helios2 – 75/100 GRV*		1,55 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

DSF FPG – CROISSANCE ET REVENU CANADIEN – CI

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de la valeur au marché de vos Parts :

- Aucuns frais (Option A) – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elle peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 (SÉRIE 7) DSF FPG – ÉQUILBRÉ MONDIAL CROISSANCE – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 28 novembre 2022

Série 7 : 28 novembre 2022

Valeur totale (en milliers) :

Série 7 : 12

Valeur liquidative par Part :

Série 7 : 7,44

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 7 : 2

Ratio des frais du fonds (RFF) :

Série 7 : 2,30 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Sous-conseiller de portefeuille :

Wellington Management Canada ULC

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

91,0 %

Dépôt minimal :

Variable

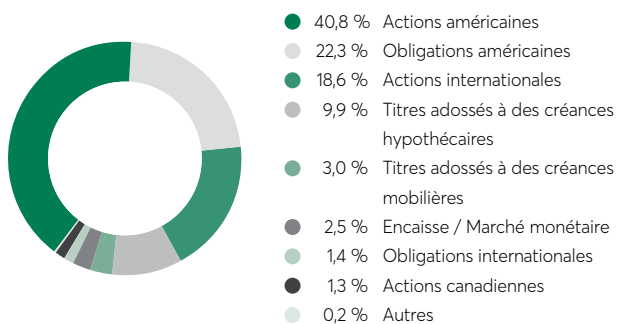
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Équilibré mondial croissance. Le Fonds sous-jacent investit dans des titres de participation (60 %) et des titres à revenu fixe (40 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	%
NVIDIA	4,7 %
Alphabet, catégorie C	3,6 %
Obligations du Trésor des États-Unis, 4,625 %, 2029-04-30	3,5 %
Amazon.com	3,1 %
Microsoft	2,9 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,5 %
Broadcom	2,1 %
Eli Lilly and Company	1,9 %
Apple	1,9 %
Taiwan Semiconductor Manufacturing Company	1,8 %
TOTAL	28,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 237

Répartition des placements au 31 décembre 2025



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFF.

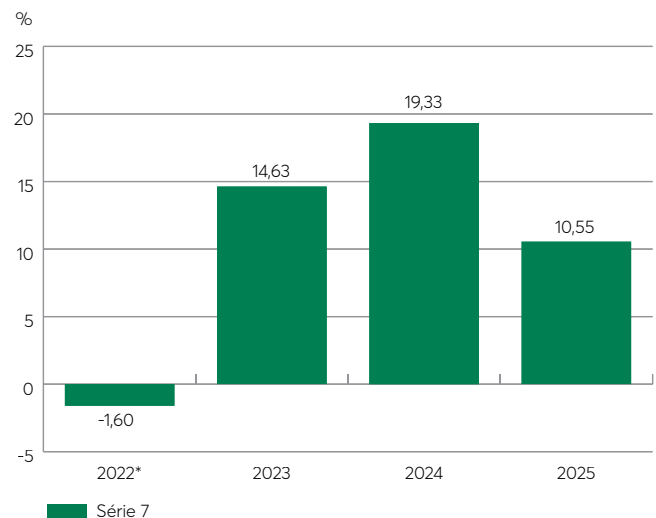
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 28 novembre 2022 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 7 détient maintenant 1 488 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 13,7 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 4 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75 et la Série 7. Depuis le 28 novembre 2022, on note 3 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ MONDIAL CROISSANCE – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une gestion tactique de la répartition de l'actif.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	• Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.
Option A		• Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties
Helios2 – 75/75	2,30 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFF et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,55 %
Helios2 – 100/100 i		1,35 %
Helios2 – 75/100 GRV*		1,50 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ MONDIAL CROISSANCE – DESJARDINS

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de la valeur au marché de vos Parts :

- Aucuns frais (Option A) – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elle peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 (SÉRIE 7) DSF FPG – CROISSANCE ET REVENU – NEI*

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 11 décembre 2006

Série 7 : 24 février 2014

Valeur totale (en milliers) :

Série 7 : 2 435

Valeur liquidative par Part :

Série 7 : 9,30

Nombre de Parts en circulation

(en milliers) :

Série 7 : 262

Ratio des frais du fonds (RFF) :

Série 7 : 2,18 %

Gestionnaire de portefeuille :

Placements NordOuest
& Éthiques S.E.C.

Sous-conseiller de portefeuille :

Letko, Brosseau & Associés Inc.

Taux de rotation du portefeuille

(du Fonds sous-jacent) :

35,1 %

Dépôt minimal :

Variable

Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds croissance et revenu NEI. Le Fonds sous-jacent investit dans des obligations (25 %) et des actions (75 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	%
Fonds d'obligations canadiennes NEI	17,4 %
Fonds d'actions mondiales ER NEI	10,5 %
Fonds de croissance mondiale NEI	9,7 %
Fonds de dividendes mondial ER NEI	9,4 %
Banque Scotia	2,1 %
Banque Royale du Canada	2,0 %
Linamar	2,0 %
Banque Toronto-Dominion	1,9 %
Magna International	1,8 %
Société minière Barrick	1,8 %
TOTAL	58,6 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 68

Répartition des placements au 31 décembre 2025



- 52,4 % Actions canadiennes
- 17,2 % Actions internationales
- 17,1 % Revenu fixe
- 11,3 % Actions américaines
- 1,8 % Encaisse / Marché monétaire
- 0,2 % Autres

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFF.

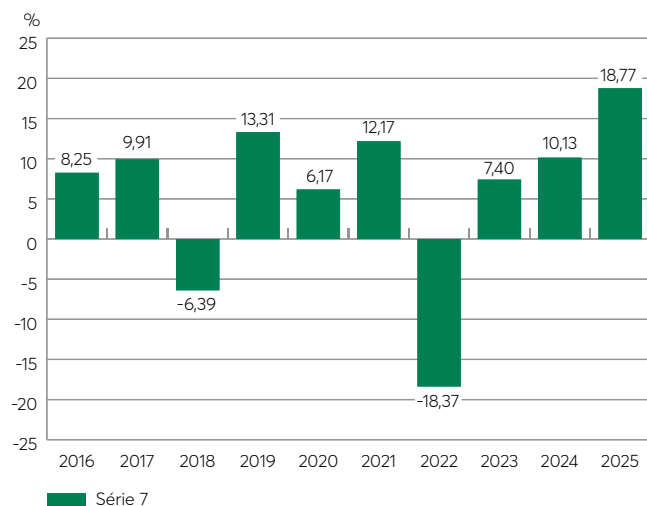
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 7 détient maintenant 1 860 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 5,4 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75 et la Série 7. Depuis 2016, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – CROISSANCE ET REVENU – NEI

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance de son capital à long terme et un revenu.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	• Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.
Option A		• Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties
Helios2 – 75/75	2,18 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFF et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,50 %
Helios2 – 100/100 i		1,35 %
Helios2 – 75/100 GRV		1,50 %

DSF FPG – CROISSANCE ET REVENU – NEI

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de la valeur au marché de vos Parts :

- Aucuns frais (Option A) – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elle peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 (SÉRIE 7) DSF FPG – CROISSANCE ER – NEI SÉLECT*

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 14 janvier 2002

Série 7 : 24 février 2014

Valeur totale (en milliers) :

Série 7 : 3 931

Valeur liquidative par Part :

Série 7 : 10,43

Nombre de Parts en circulation

(en milliers) :

Série 7 : 377

Ratio des frais du fonds (RFF) :

Série 7 : 2,23 %

Gestionnaire de portefeuille :

Placements NordOuest
& Éthiques S.E.C.

Taux de rotation du portefeuille

(du Fonds sous-jacent) :

32,1 %

Dépôt minimal :

Variable

Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille NEI ER Sélect croissance. Le Fonds sous-jacent investit dans des fonds d'obligations (20 %) et d'actions (80 %). Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	%
Fonds d'actions américaines ER NEI	23,4 %
Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI	8,9 %
Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI	6,8 %
Invesco ESG NASDAQ 100 Index ETF	6,6 %
Fonds d'actions canadiennes ER NEI	6,2 %
Fonds de dividendes mondial ER NEI	6,0 %
Fonds d'actions mondiales ER NEI	5,6 %
Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI	5,1 %
Avantis Responsible International Equity ETF	3,7 %
Fonds d'actions internationales ER NEI	3,0 %
TOTAL	75,3 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 21

Répartition des placements au 31 décembre 2025



- 43,8 % Actions américaines
- 20,3 % Actions canadiennes
- 18,4 % Actions internationales
- 13,9 % Revenu fixe
- 3,5 % Encaisse / Marché monétaire
- 0,1 % Autres

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFF.

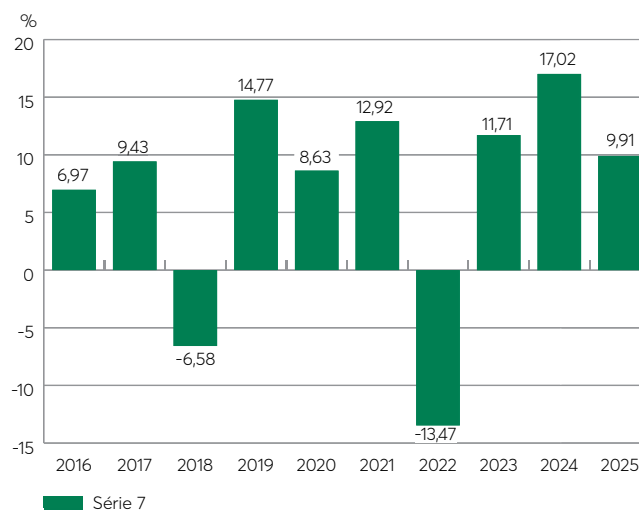
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 7 détient maintenant 2 086 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 6,4 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75 et la Série 7. Depuis 2016, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – CROISSANCE ER – NEI SÉLECT

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital et la sécurité.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	• Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.
Option A		• Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties
Helios2 – 75/75	2,23 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFF et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,55 %
Helios2 – 100/100 i		1,35 %
Helios2 – 75/100 GRV		1,60 %

DSF FPG – CROISSANCE ER – NEI SÉLECT

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de la valeur au marché de vos Parts :

- Aucuns frais (Option A) – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elle peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 (SÉRIE 7) DSF FPG – CROISSANCE – FRANKLIN QUOTENTIEL*

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 30 octobre 2000

Série 7 : 24 février 2014

Valeur totale (en milliers) :

Série 7 : 56

Valeur liquidative par Part :

Série 7 : 10,50

Nombre de Parts en circulation

(en milliers) :

Série 7 : 5

Ratio des frais du fonds (RFF) :

Série 7 : 2,27 %

Gestionnaire de portefeuille :

Société de Placements

Franklin Templeton

Taux de rotation du portefeuille

(du Fonds sous-jacent) :

23,9 %

Dépôt minimal :

Variable

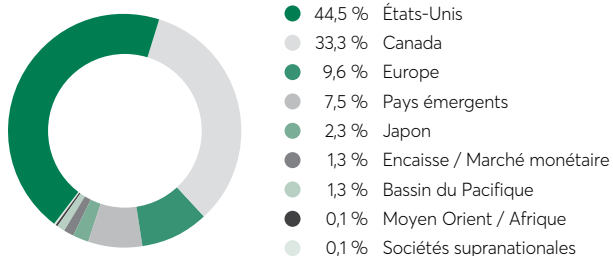
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille de croissance Franklin Quotentiel. Le Fonds sous-jacent investit dans des fonds d'obligations (20 %) et d'actions (80 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	%
Fonds d'actions essentielles américaines Franklin	16,9 %
Fonds d'actions essentielles canadiennes Franklin	8,4 %
FINB FTSE États-Unis Franklin	8,0 %
Fonds d'actions canadiennes Franklin ClearBridge	7,4 %
Fonds d'obligations canadiennes essentielles plus Franklin	7,4 %
Fonds d'actions essentielles internationales Franklin	6,6 %
FINB FTSE Canada toutes capitalisations Franklin	5,7 %
Franklin Putnam U.S. Large Cap Value Fund	5,6 %
Fonds d'opportunités américaines Franklin	4,7 %
Fonds de marchés émergents Templeton	4,4 %
TOTAL	75,1 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 21

Répartition des placements au 31 décembre 2025



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFF.

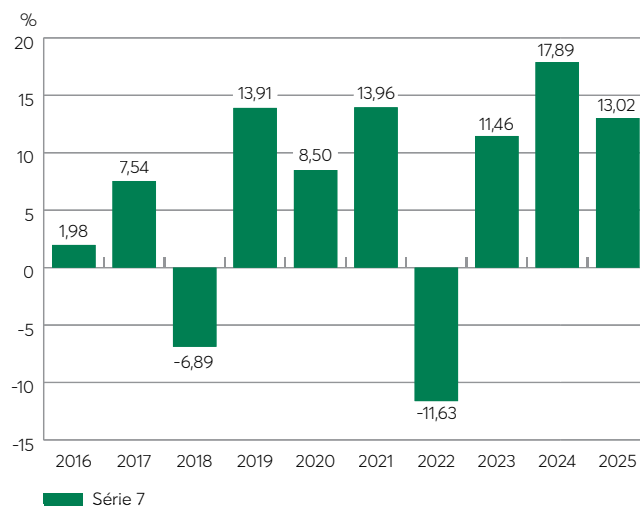
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 7 détient maintenant 2 100 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 6,5 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75 et la Série 7. Depuis 2016, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – CROISSANCE – FRANKLIN QUOTENTIEL

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance de son capital à long terme.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	• Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.
Option A		• Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties
Helios2 – 75/75	2,27 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, vous payerez le RFF et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,50 %

DSF FPG – CROISSANCE – FRANKLIN QUOTENTIEL

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de la valeur au marché de vos Parts :

- Aucuns frais (Option A) – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elle peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 (SÉRIE 7) DSF FPG – ÉQUILBRÉ DE DIVIDENDES – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 23 septembre 2019
Série 7 : 23 septembre 2019

Valeur totale (en milliers) :

Série 7 : 251

Valeur liquidative par Part :

Série 7 : 7,31

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 7 : 34

Ratio des frais du fonds (RFF) :

Série 7 : 1,91%

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

97,3%

Dépôt minimal :

Variable

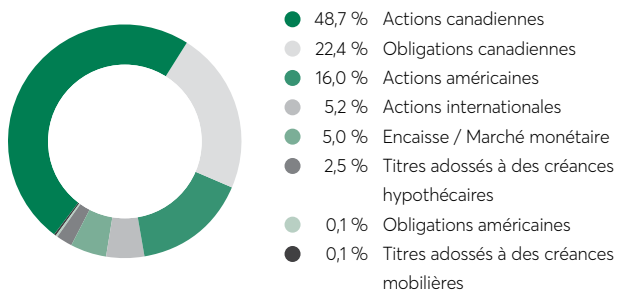
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Équilibré de dividendes. Le Fonds sous-jacent investit dans des titres productifs de revenu qui peuvent inclure, entre autres, des titres de participation qui versent des dividendes, des obligations gouvernementales et d'entreprises, des titres de fiducies de revenu et d'autres titres, principalement d'émetteurs canadiens.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	%
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5,0 %
Banque Royale du Canada	4,0 %
Banque Nationale du Canada	2,6 %
Mines Agnico Eagle	2,4 %
Canadien Pacifique Kansas City	2,0 %
Waste Connections	1,9 %
Banque de Montréal	1,8 %
Intact Corporation financière	1,6 %
Brookfield	1,6 %
Brookfield Asset Management	1,4 %
TOTAL	24,3 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 353

Répartition des placements au 31 décembre 2025



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFF.

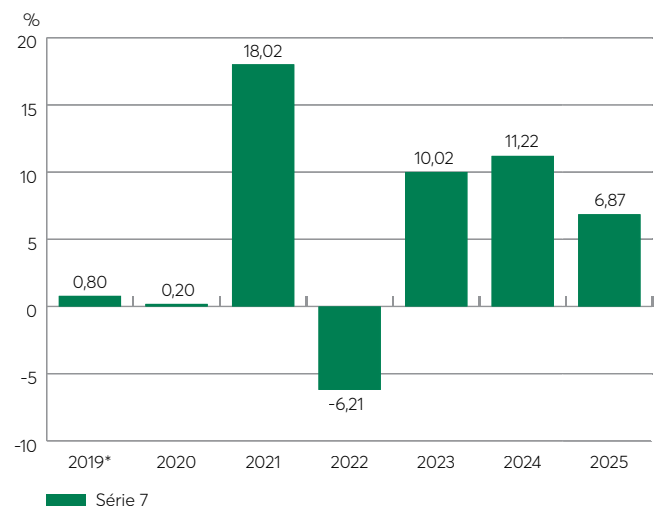
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 23 septembre 2019 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 7 détient maintenant 1 462 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 6,2 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 7 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75 et la Série 7. Depuis le 23 septembre 2019, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ DE DIVIDENDES – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu de dividendes et une croissance de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	• Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.
Option A		• Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties
Helios2 – 75/75	1,91 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFF et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,50 %
Helios2 – 100/100 i		1,35 %

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ DE DIVIDENDES – DESJARDINS

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de la valeur au marché de vos Parts :

- Aucuns frais (Option A) – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elle peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 (SÉRIE 7) DSF FPG – DIVIDENDES CANADIENS – NEI*

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 24 septembre 2012

Série 7 : 24 février 2014

Valeur totale (en milliers) :

Série 7 : 159

Valeur liquidative par Part :

Série 7 : 11,19

Nombre de Parts en circulation

(en milliers) :

Série 7 : 14

Ratio des frais du fonds (RFF) :

Série 7 : 2,19 %

Gestionnaire de portefeuille :

Placements NordOuest
& Éthiques S.E.C.

Sous-conseiller de portefeuille :

Lincluden Investment Management
Limited

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

15,9 %

Dépôt minimal :

Variable

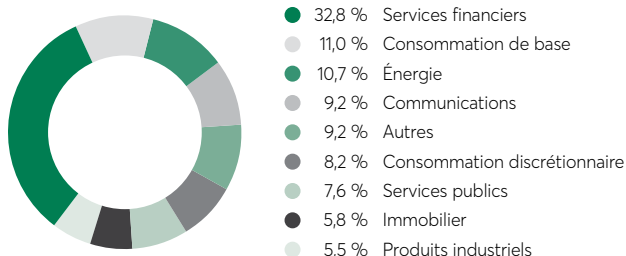
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds de dividendes canadiens NEI. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions ordinaires canadiennes.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	%
Banque Toronto-Dominion	5,8 %
Banque Royale du Canada	5,3 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,2 %
Banque Scotia	3,8 %
BCE	3,6 %
TC Énergie	3,4 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,0 %
Nutrien	2,8 %
Intact Corporation financière	2,7 %
Magna International	2,7 %
TOTAL	37,3 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 69

Répartition des placements au 31 décembre 2025



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFF.

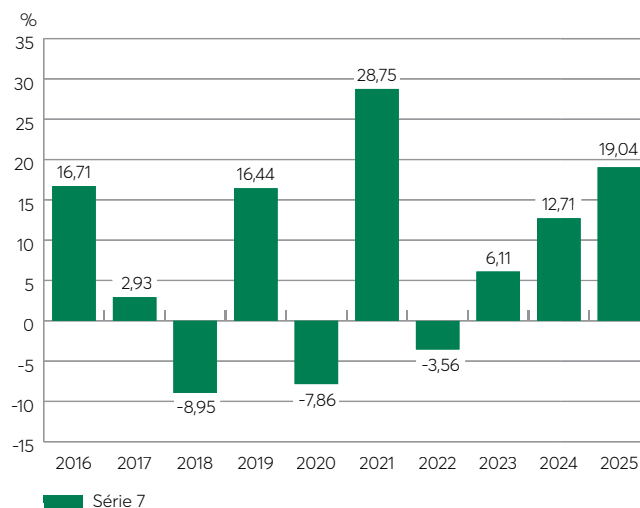
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 7 détient maintenant 2 238 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 7,0 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75 et la Série 7. Depuis 2016, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – DIVIDENDES CANADIENS – NEI

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui cherche un équilibre entre son revenu actuel et une croissance de son capital. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	• Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.
Option A		• Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties
Helios2 – 75/75	2,19 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFF et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,50 %
Helios2 – 100/100 i		1,35 %

DSF FPG – DIVIDENDES CANADIENS – NEI

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de la valeur au marché de vos Parts :

- Aucuns frais (Option A) – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elle peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 (SÉRIE 7) DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020

Série 7 : 16 novembre 2020

Valeur totale (en milliers) :

Série 7 : 39

Valeur liquidative par Part :

Série 7 : 8,94

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 7 : 4

Ratio des frais du fonds (RFF) :

Série 7 : 2,03 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

236,9 %

Dépôt minimal :

Variable

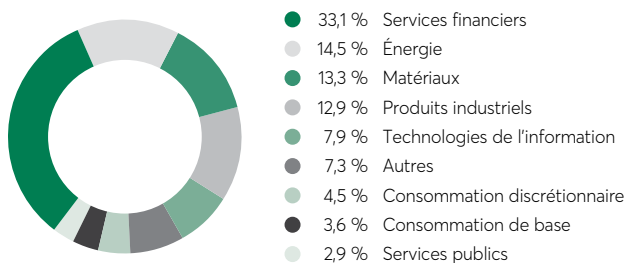
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Actions canadiennes. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des titres de participation de sociétés canadiennes de grande capitalisation.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	%
Banque Royale du Canada	7,6 %
Banque Toronto-Dominion	4,9 %
Shopify	4,5 %
Brookfield	4,2 %
Enbridge	3,1 %
Mines Agnico Eagle	3,0 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,9 %
Banque de Montréal	2,8 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,8 %
Suncor Énergie	2,4 %
TOTAL	38,2 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 75

Répartition des placements au 31 décembre 2025



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFF.

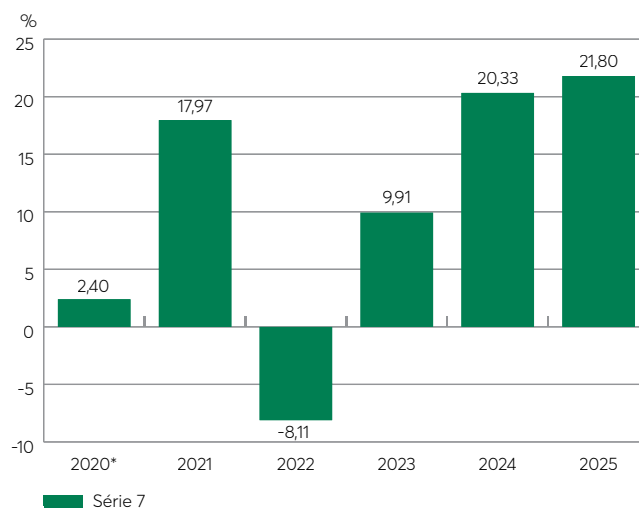
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 novembre 2020 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 7 détient maintenant 1 788 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 12,0 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 6 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75 et la Série 7. Depuis le 16 novembre 2020 on note 5 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une appréciation du capital à long terme en investissant dans un fonds d'actions canadiennes de base.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	• Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.
Option A		• Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties
Helios2 – 75/75	2,03 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFF et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,60 %
Helios2 – 100/100 i		1,35 %

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – DESJARDINS

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de la valeur au marché de vos Parts :

- Aucuns frais (Option A) – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elle peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 (SÉRIE 7) DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – JARISLOWSKY FRASER

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 5 décembre 2005

Série 7 : 16 octobre 2015

Valeur totale (en milliers) :

Série 7 : 384

Valeur liquidative par Part :

Série 7 : 10,72

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 7 : 36

Ratio des frais du fonds (RFF) :

Série 7 : 2,21 %

Gestionnaire de portefeuille :

Jarislowsky, Fraser Limitée

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

20,2 %

Dépôt minimal :

Variable

Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds d'actions canadiennes Jarislowsky Fraser. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de grandes sociétés canadiennes.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	%
Banque Toronto-Dominion	6,2 %
Brookfield Corporation	6,1 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	5,5 %
Shopify	4,5 %
CAE	4,2 %
Banque de Montréal	3,9 %
TC Énergie	3,9 %
Open Text Corporation	3,8 %
Constellation Software	3,4 %
Intact Corporation financière	2,9 %
TOTAL	44,4 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 37

Répartition des placements au 31 décembre 2025



- 28,1 % Produits industriels
- 25,9 % Services financiers
- 17,7 % Technologies de l'information
- 8,7 % Énergie
- 7,6 % Consommation de base
- 4,9 % Matériaux
- 3,6 % Consommation discrétionnaire
- 3,5 % Immobilier

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFF.

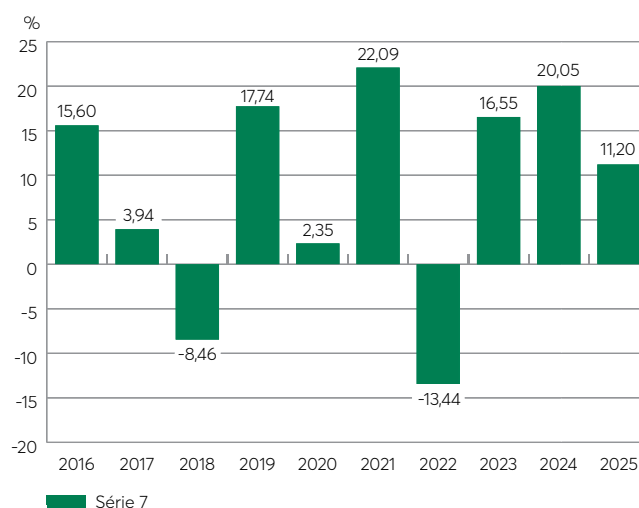
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 octobre 2015 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 7 détient maintenant 2 144 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 7,8 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75 et la Série 7. Depuis 2016, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – JARISLOWSKY FRASER

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu d'intérêts et une stabilité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	• Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.
Option A		• Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties
Helios2 – 75/75	2,21 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFF et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,65 %
Helios2 – 100/100 i		1,35 %

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – JARISLOWSKY FRASER

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de la valeur au marché de vos Parts :

- Aucuns frais (Option A) – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elle peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 (SÉRIE 7) DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FIDELITY FRONTIÈRE NORD^{MD}

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 1 décembre 2008

Série 7 : 24 février 2014

Valeur totale (en milliers) :

Série 7 : 1 150

Valeur liquidative par Part :

Série 7 : 13,60

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 7 : 85

Ratio des frais du fonds (RFF) :

Série 7 : 2,41 %

Gestionnaire de portefeuille :

Investissements Fidelity Canada

Taux de rotation du portefeuille : (du Fonds sous-jacent) :

43,7 %

Dépôt minimal :

Variable

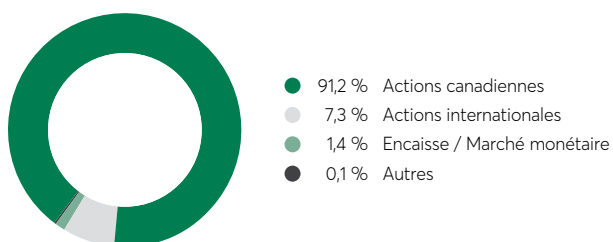
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Fidelity Frontière Nord^{MD}. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de petites, moyennes et grandes entreprises canadiennes.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	%
Banque Toronto-Dominion	7,2 %
Banque Royale du Canada	6,4 %
Shopify, catégorie A	5,8 %
Mines Agnico Eagle	5,0 %
Franco-Nevada Corporation	3,7 %
Alimentation Couche-Tard	3,2 %
TC Énergie	3,0 %
Rogers Communications	2,4 %
Fortis	2,2 %
TFI International	2,0 %
TOTAL	40,9 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 126

Répartition des placements au 31 décembre 2025



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFF.

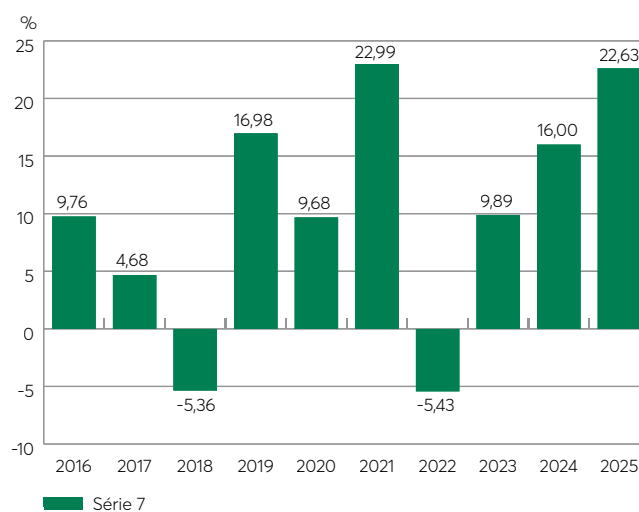
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 7 détient maintenant 2 720 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 8,8 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75 et la Série 7. Depuis 2016, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



^{MD} Fidelity Frontière Nord est une marque déposée de FMR Corp.

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital et un risque modéré.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.
Option A		<ul style="list-style-type: none"> Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties
Helios2 – 75/75	2,41 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFF et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,65 %
Helios2 – 100/100 i		1,35 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de la valeur au marché de vos Parts :

- Aucuns frais (Option A) – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elle peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 (SÉRIE 7) DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FRANKLIN CLEARBRIDGE*

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 17 avril 2000
Série 7 : 24 février 2014

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 7 : 1

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

21,4 %

Valeur totale (en milliers) :

Série 7 : 10

Ratio des frais du fonds (RFF) :

Série 7 : 2,36 %

Dépôt minimal :

Variable

Valeur liquidative par Part :

Série 7 : 11,46

Gestionnaire de portefeuille :

Société de Placements
Franklin Templeton

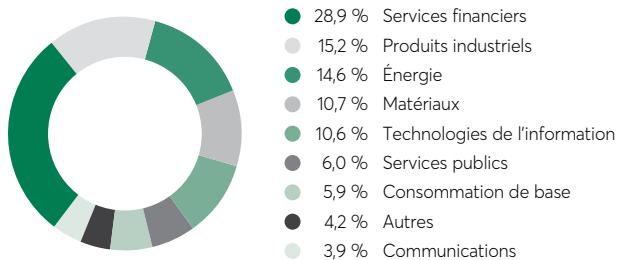
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds d'actions canadiennes Franklin ClearBridge. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de moyennes et de grandes entreprises canadiennes.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	%
Banque Royale du Canada	6,4 %
Banque Toronto-Dominion	5,3 %
Banque Scotia	4,1 %
Banque de Montréal	4,1 %
Shopify	4,0 %
Brookfield Corporation	4,0 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	4,0 %
Franco-Nevada Corporation	3,7 %
Alimentation Couche-Tard	3,2 %
Canadien Pacifique Kansas City	3,1 %
TOTAL	41,9 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 51

Répartition des placements au 31 décembre 2025



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFF.

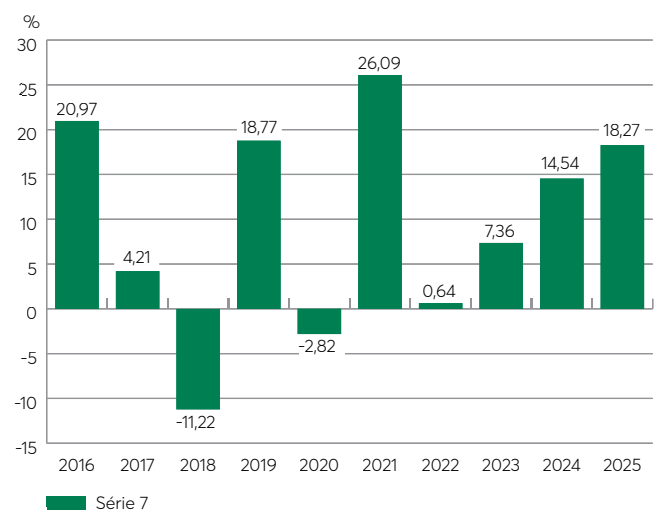
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 7 détient maintenant 2 292 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 7,3 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75 et la Série 7. Depuis 2016, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FRANKLIN CLEARBRIDGE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	• Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.
Option A		• Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties
Helios2 – 75/75	2,36 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFF et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,60 %
Helios2 – 100/100 i		1,35 %

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FRANKLIN CLEARBRIDGE

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de la valeur au marché de vos Parts :

- Aucuns frais (Option A) – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elle peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 (SÉRIE 7) DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES PETITE CAPITALISATION – NEI*

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :
Fonds : 11 décembre 2006
Série 7 : 24 février 2014

Valeur totale (en milliers) :
Série 7 : 0

Valeur liquidative par Part :
Série 7 : 9,06

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :
Série 7 : 0

Ratio des frais du fonds (RFF) :
Série 7 : 2,59 %

Gestionnaire de portefeuille :
Placements NordOuest & Éthiques S.E.C.

Sous-conseiller de portefeuille :
Gestion de placements Hillsdale inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :
170,0 %

Dépôt minimal :
Variable

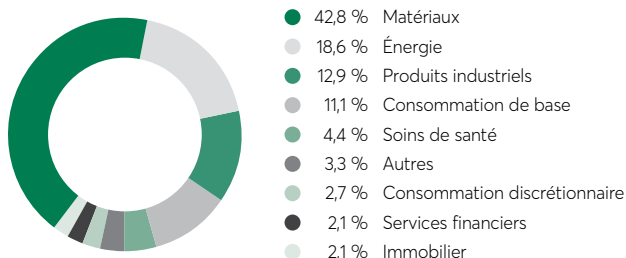
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation NEI. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de petites entreprises canadiennes.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	%
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,4 %
Enerflex	3,1 %
CES Energy Solutions	2,7 %
Badger Infrastructure Solution	2,6 %
Extendicare	2,4 %
OceanaGold	2,4 %
Dundee Precious Metals	2,3 %
Ero Copper	2,2 %
Linamar	2,1 %
Groupe Dynamite	2,1 %
TOTAL	25,3 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 93

Répartition des placements au 31 décembre 2025



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFF.

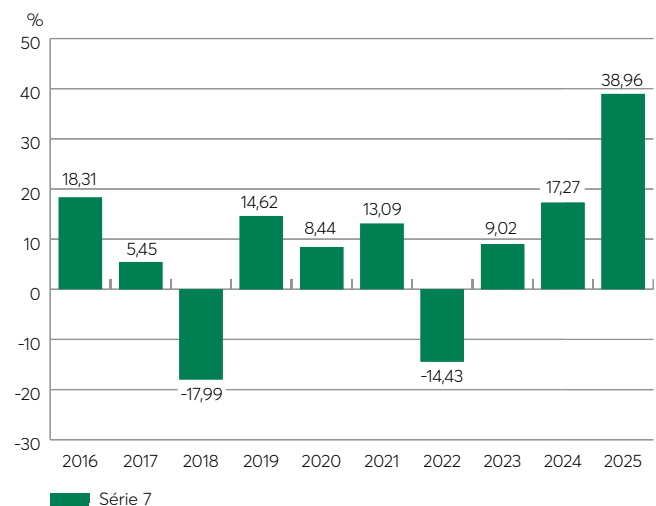
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 7 détient maintenant 1 812 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 5,1 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75 et la Série 7. Depuis 2016, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES PETITE CAPITALISATION – NEI

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital, mais qui peut tolérer des variations de valeur importantes.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	• Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.
Option A		• Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties
Helios2 – 75/75	2,59 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, vous payerez le RFF et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,60 %

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES PETITE CAPITALISATION – NEI

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de la valeur au marché de vos Parts :

- Aucuns frais (Option A) – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elle peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 (SÉRIE 7) DSF FPG – SOCIÉTÉS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION – FRANKLIN CLEARBRIDGE*

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 17 avril 2000
Série 7 : 24 février 2014

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 7 : 7

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

30,7 %

Valeur totale (en milliers) :

Série 7 : 47

Ratio des frais du fonds (RFF) :

Série 7 : 2,66 %

Dépôt minimal :

Variable

Valeur liquidative par Part :

Série 7 : 6,32

Gestionnaire de portefeuille :

Société de Placements
Franklin Templeton

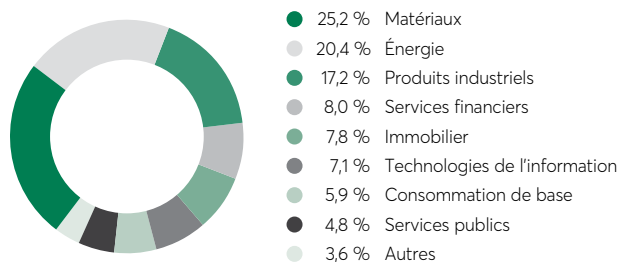
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds de sociétés canadiennes à petite capitalisation Franklin ClearBridge. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de petites et moyennes entreprises canadiennes.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	%
Capstone Copper Corporation	4,4 %
Hudbay Minerals	4,3 %
OR Royalties	4,3 %
Headwater Exploration	4,2 %
Enerflex	3,9 %
EQB	3,9 %
Triple Flag Precious	3,6 %
Kelt Exploration	3,4 %
Lundin Mining Corporation	3,4 %
Propel Holdings	3,0 %
TOTAL	38,4 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 42

Répartition des placements au 31 décembre 2025



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFF.

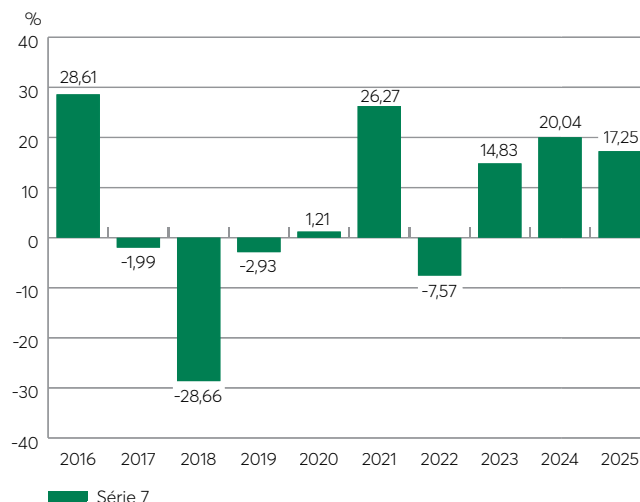
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 7 détient maintenant 1 264 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 2,0 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75 et la Série 7. Depuis 2016, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – SOCIÉTÉS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION – FRANKLIN CLEARBRIDGE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	-----------------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital, mais qui peut tolérer des variations de valeur importantes.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	• Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.
Option A		• Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties
Helios2 – 75/75	2,66 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, vous payerez le RFF et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,60 %

DSF FPG – SOCIÉTÉS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION – FRANKLIN CLEARBRIDGE

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de la valeur au marché de vos Parts :

- Aucuns frais (Option A) – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elle peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 (SÉRIE 7) DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES – MFS

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 17 avril 2000
Série 7 : 24 février 2014

Valeur totale (en milliers) :

Série 7 : 1 058

Valeur liquidative par Part :

Série 7 : 18,06

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 7 : 59

Ratio des frais du fonds (RFF) :

Série 7 : 2,20 %

Gestionnaire de portefeuille :

MFS Gestion de placements
Canada Limitée

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

28,6 %

Dépôt minimal :

Variable

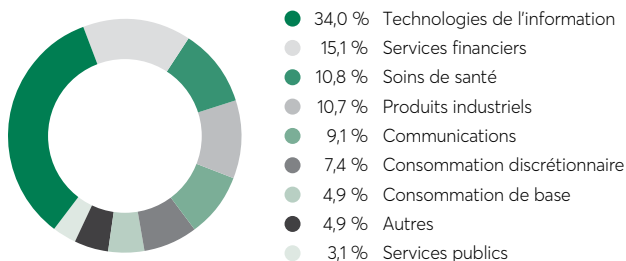
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds d'actions américaines Core MFS. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de grandes entreprises américaines.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	%
Microsoft	7,8 %
NVIDIA	6,9 %
Apple	6,6 %
Alphabet	5,9 %
Amazon.com	4,9 %
Meta Platforms	3,2 %
JPMorgan Chase & Co.	2,9 %
Lam Research Corporation	2,0 %
Visa	2,0 %
Mastercard	1,9 %
TOTAL	44,1 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 65

Répartition des placements au 31 décembre 2025



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFF.

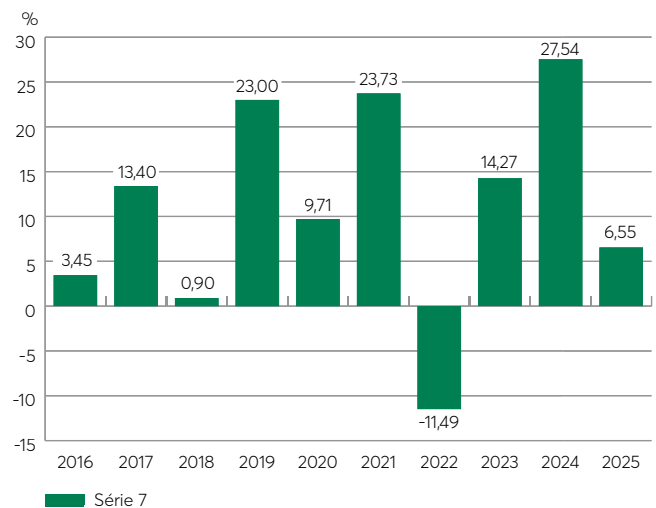
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 7 détient maintenant 3 612 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 11,4 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75 et la Série 7. Depuis 2016, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES – MFS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	• Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.
Option A		• Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties
Helios2 – 75/75	2,20 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFF et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,55 %
Helios2 – 100/100 i		1,35 %

DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES – MFS

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de la valeur au marché de vos Parts :

- Aucuns frais (Option A) – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elle peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 (SÉRIE 7) DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES VALEUR – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 20 novembre 1995

Série 7 : 24 février 2014

Valeur totale (en milliers) :

Série 7 : 103

Valeur liquidative par Part :

Série 7 : 14,32

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 7 : 7

Ratio des frais du fonds (RFF) :

Série 7 : 2,19 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Sous-conseiller de portefeuille :

Wellington Management Canada ULC

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

76,5 %

Dépôt minimal :

Variable

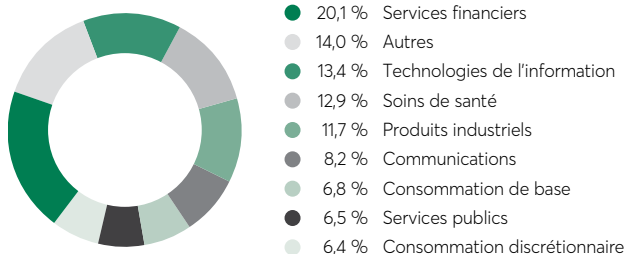
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Actions américaines valeur. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de moyennes et grandes entreprises américaines.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	%
Alphabet	5,6 %
Unilever, CAAE	3,2 %
Bank of America	2,6 %
Simon Property Group	2,4 %
Qualcomm	2,2 %
UnitedHealth Group	2,2 %
General Mills	2,2 %
Truist Financial	2,1 %
Harris	2,1 %
Sempra Energy	2,1 %
TOTAL	26,7 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 68

Répartition des placements au 31 décembre 2025



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFF.

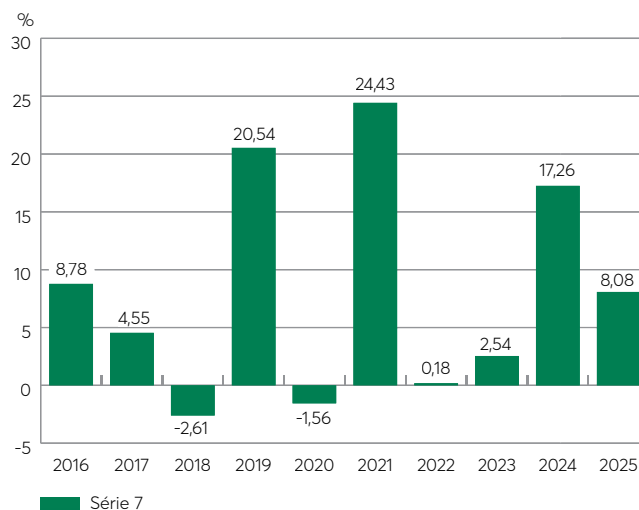
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 7 détient maintenant 2 864 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 9,3 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75 et la Série 7. Depuis 2016, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES VALEUR – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	• Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.
Option A		• Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties
Helios2 – 75/75	2,19 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFF et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,60 %
Helios2 – 100/100 i		1,35 %

DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES VALEUR – DESJARDINS

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de la valeur au marché de vos Parts :

- Aucuns frais (Option A) – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elle peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 (SÉRIE 7) DSF FPG – MONDIAL DE DIVIDENDES – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 24 septembre 2012

Série 7 : 24 février 2014

Valeur totale (en milliers) :

Série 7 : 2 600

Valeur liquidative par Part :

Série 7 : 12,01

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 7 : 217

Ratio des frais du fonds (RFF) :

Série 7 : 2,19 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Sous-conseiller de portefeuille :

Mondrian Investment Partners Limited

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

35,3 %

Dépôt minimal :

Variable

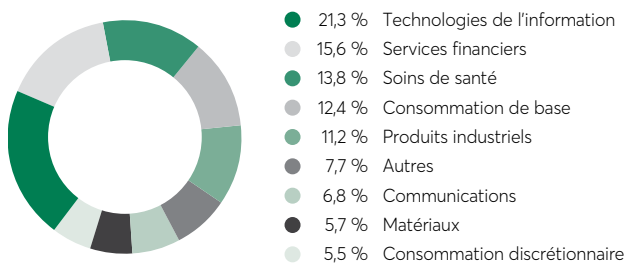
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Mondial de dividendes. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans les titres de participation partout dans le monde.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	%
Alphabet	4,0 %
Samsung Electronics, privilégiées	3,6 %
Microsoft	3,5 %
Salesforce	3,4 %
Charles Schwab	3,3 %
Thermo Fisher Scientific	3,3 %
Amazon.com	3,2 %
Lloyds Banking Group	3,2 %
Texas Instruments	3,2 %
Merck & Co.	2,8 %
TOTAL	33,5 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 47

Répartition des placements au 31 décembre 2025



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFF.

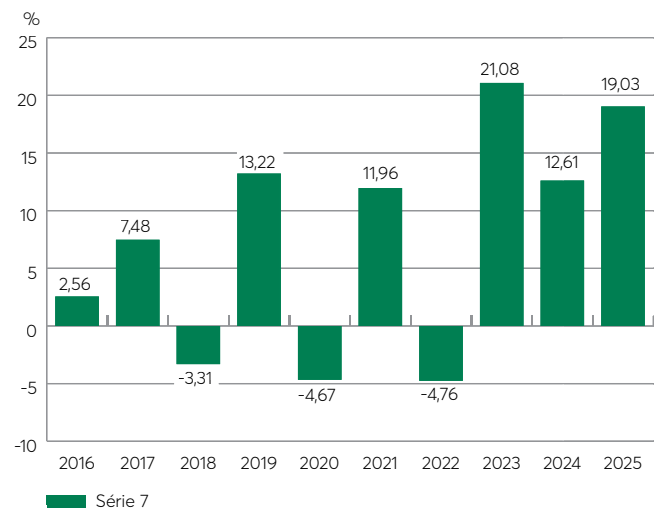
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 7 détient maintenant 2 402 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 7,7 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75 et la Série 7. Depuis 2016, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – MONDIAL DE DIVIDENDES – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne cherche un équilibre entre le revenu courant et la croissance de son capital. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	• Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.
Option A		• Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties
Helios2 – 75/75	2,19 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFF et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,55 %
Helios2 – 100/100 i		1,35 %

DSF FPG – MONDIAL DE DIVIDENDES – DESJARDINS

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de la valeur au marché de vos Parts :

- Aucuns frais (Option A) – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elle peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 (SÉRIE 7) DSF FPG – ACTIONS MONDIALES – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

Bref aperçu

Date de création :
Fonds : 23 septembre 2019
Série 7 : 23 septembre 2019

Valeur totale (en milliers) :
Série 7 : 64

Valeur liquidative par Part :
Série 7 : 8,25

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :
Série 7 : 8

Ratio des frais du fonds (RFF) :
Série 7 : 2,15 %

Gestionnaire de portefeuille :
Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Sous-conseiller de portefeuille :
Lazard Asset Management LLC

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :
11,5 %

Dépôt minimal :
Variable

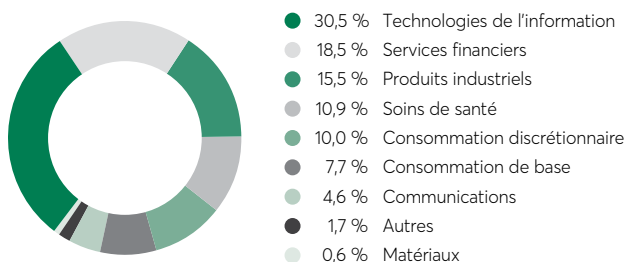
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Actions mondiales. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des titres de participation et des titres connexes à des titres de participation de sociétés situées partout dans le monde, y compris les marchés émergents.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	%
Apple	4,8 %
Taiwan Semiconductor Manufacturing Company, CAEE	4,2 %
Microsoft	3,8 %
Amazon.com	3,1 %
ASML Holding	2,8 %
Charles Schwab	2,6 %
ABB	2,5 %
Visa	2,4 %
Amphenol	2,3 %
Mizuho Financial Group	2,0 %
TOTAL	30,5 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 67

Répartition des placements au 31 décembre 2025



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFF.

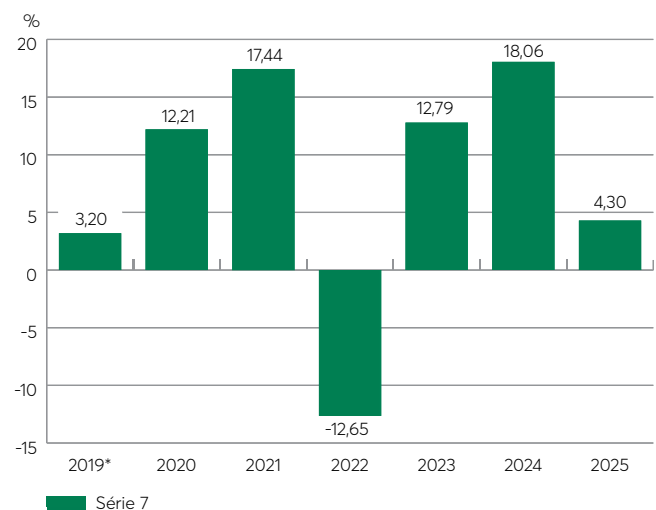
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 23 septembre 2019 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 7 détient maintenant 1 650 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 8,3 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 7 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75 et la Série 7. Depuis le 23 septembre 2019, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – ACTIONS MONDIALES – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital tout en tolérant de faibles variations de valeur. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	• Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.
Option A		• Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties
Helios2 – 75/75	2,15 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFF et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,55 %
Helios2 – 100/100 i		1,35 %

DSF FPG – ACTIONS MONDIALES – DESJARDINS

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de la valeur au marché de vos Parts :

- Aucuns frais (Option A) – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elle peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 (SÉRIE 7) DSF FPG – ACTIONS MONDIALES – MFS

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 29 octobre 2007

Série 7 : 24 février 2014

Valeur totale (en milliers) :

Série 7 : 413

Valeur liquidative par Part :

Série 7 : 14,95

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 7 : 28

Ratio des frais du fonds (RFF) :

Série 7 : 2,14 %

Gestionnaire de portefeuille :

MFS Gestion de placements

Canada Limitée

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

42,8 %

Dépôt minimal :

Variable

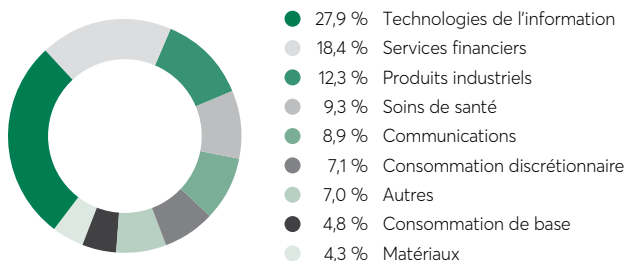
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds mondial de recherche MFS. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de sociétés américaines, européennes et asiatiques.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	%
Microsoft	4,7 %
NVIDIA	4,1 %
Amazon.com	3,4 %
Apple	3,1 %
Alphabet	2,5 %
Broadcom	2,4 %
Meta Platforms	2,3 %
Mastercard	2,2 %
Taiwan Semiconductor Manufacturing Company, C.A.A.E.	2,0 %
PNC Financial Services Group	1,8 %
TOTAL	28,5 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 123

Répartition des placements au 31 décembre 2025



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFF.

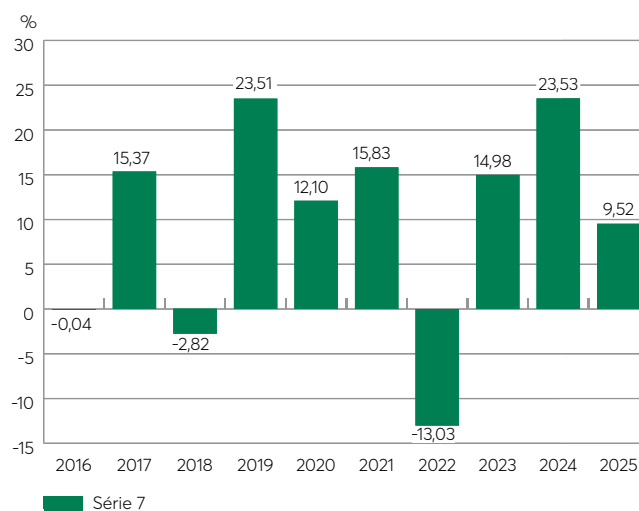
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 7 détient maintenant 2 990 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 9,7 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75 et la Série 7. Depuis 2016, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – ACTIONS MONDIALES – MFS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital tout en tolérant de faibles variations de valeur. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	• Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.
Option A		• Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties
Helios2 – 75/75	2,14 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFF et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,60 %
Helios2 – 100/100 i		1,35 %

DSF FPG – ACTIONS MONDIALES – MFS

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de la valeur au marché de vos Parts :

- Aucuns frais (Option A) – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elle peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 (SÉRIE 7) DSF FPG – ACTIONS MONDIALES CROISSANCE – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 28 novembre 2022

Série 7 : 28 novembre 2022

Valeur totale (en milliers) :

Série 7 : 1

Valeur liquidative par Part :

Série 7 : 7,45

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 7 : 0

Ratio des frais du fonds (RFF) :

Série 7 : 2,36 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Sous-conseiller de portefeuille :

Baillie Gifford Overseas Limited

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

27,4 %

Dépôt minimal :

Variable

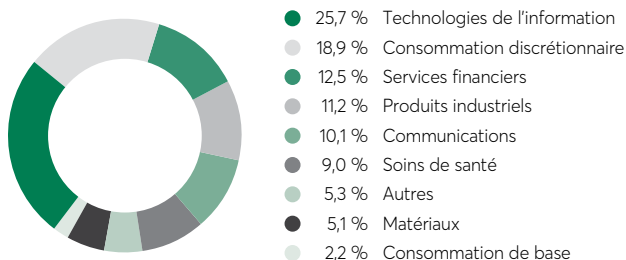
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Actions mondiales croissance. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des titres de participation et des titres connexes à des titres de participation de sociétés situées partout dans le monde.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	%
NVIDIA	5,4 %
Taiwan Semiconductor Manufacturing Company	4,4 %
Microsoft	4,1 %
Amazon.com	3,5 %
Prosus	3,5 %
Alphabet, catégorie C	3,4 %
Meta Platforms	3,0 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,7 %
Mastercard	2,1 %
Martin Marietta Materials	2,1 %
TOTAL	34,2 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 89

Répartition des placements au 31 décembre 2025



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFF.

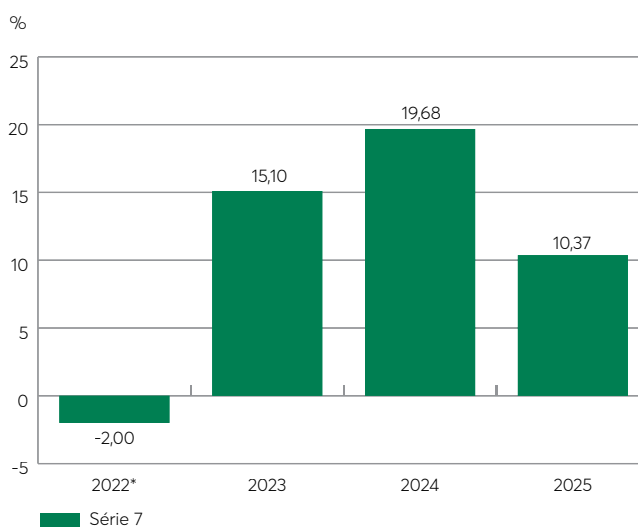
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 28 novembre 2022 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 7 détient maintenant 1 490 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 13,8 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 4 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75 et la Série 7. Depuis le 28 novembre 2022, on note 3 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – ACTIONS MONDIALES CROISSANCE – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une appréciation du capital à long terme.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	• Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.
Option A		• Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties
Helios2 – 75/75	2,36 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFF et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,60 %
Helios2 – 100/100 i		1,35 %

DSF FPG – ACTIONS MONDIALES CROISSANCE – DESJARDINS

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de la valeur au marché de vos Parts :

- Aucuns frais (Option A) – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elle peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 (SÉRIE 7) DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES – MFS

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

Bref aperçu

Date de création :
Fonds : 20 novembre 1995
Série 7 : 24 février 2014

Valeur totale (en milliers) :
Série 7 : 208

Valeur liquidative par Part :
Série 7 : 11,56

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :
Série 7 : 18

Ratio des frais du fonds (RFF) :
Série 7 : 2,49 %

Gestionnaire de portefeuille :
MFS Gestion de placements
Canada Limitée

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :
23,8 %

Dépôt minimal :
Variable

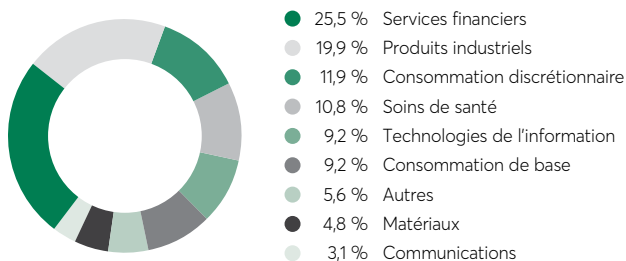
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds d'actions internationales MFS II. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de grandes entreprises d'Europe et d'Extrême-Orient.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	%
Roche Holding AG	2,8 %
Taiwan Semiconductor Manufacturing Company	2,7 %
Air Liquide	2,5 %
Hitachi	2,5 %
Schneider Electric	2,4 %
Compagnie Financière Richemont	2,2 %
Novartis	2,2 %
SAP SE	2,1 %
Rolls-Royce Holdings	2,1 %
Ryanair Holdings, C.A.A.E.	2,0 %
TOTAL	23,5 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 77

Répartition des placements au 31 décembre 2025



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFF.

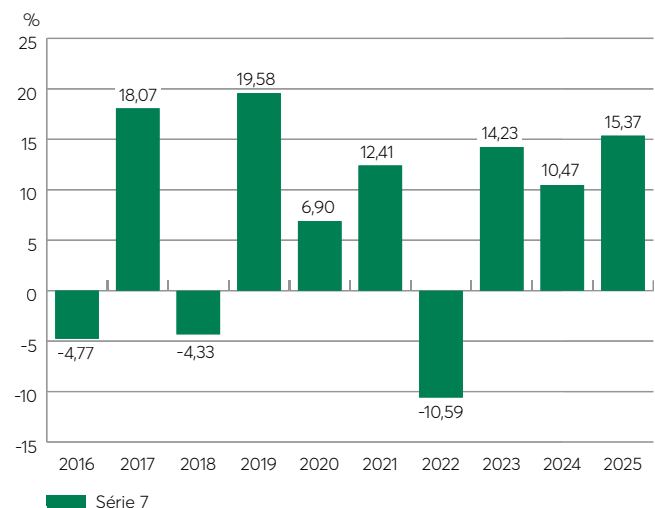
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 7 détient maintenant 2 312 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 7,3 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75 et la Série 7. Depuis 2016, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES – MFS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	• Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.
Option A		• Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties
Helios2 – 75/75	2,49 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFF et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,60 %
Helios2 – 100/100 i		1,35 %

DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES – MFS

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de la valeur au marché de vos Parts :

- Aucuns frais (Option A) – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elle peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 (SÉRIE 7) DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES CROISSANCE – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 24 septembre 2012

Série 7 : 24 février 2014

Valeur totale (en milliers) :

Série 7 : 863

Valeur liquidative par Part :

Série 7 : 12,80

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 7 : 67

Ratio des frais du fonds (RFF) :

Série 7 : 2,32 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Sous-conseiller de portefeuille :

Baillie Gifford Overseas Limited

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

24,0 %

Dépôt minimal :

Variable

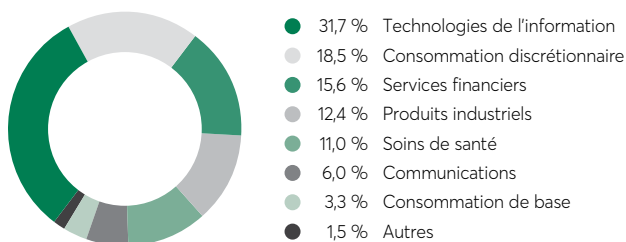
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Actions outre-mer croissance. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des sociétés à grande capitalisation à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	%
Spotify Technology	5,3 %
Taiwan Semiconductor Manufacturing Company	5,2 %
Adyen	5,1 %
ASML Holding	4,8 %
Atlas Copco	3,8 %
AIA Group	3,4 %
Advantest	3,4 %
DSV	3,3 %
Hermès International	3,1 %
Argenx	3,1 %
TOTAL	40,5 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 62

Répartition des placements au 31 décembre 2025



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFF.

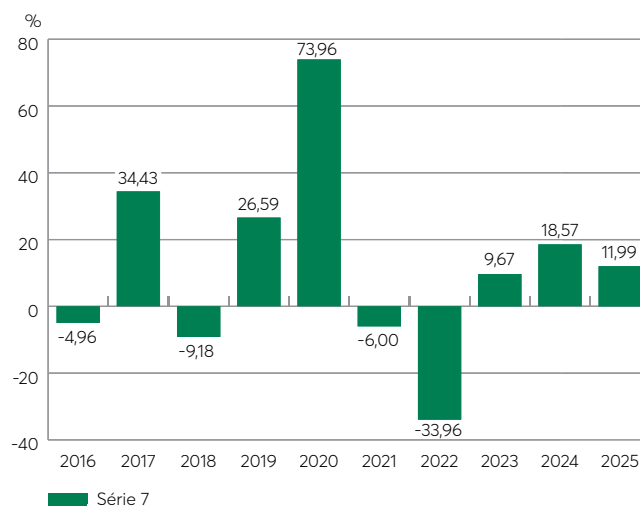
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 7 détient maintenant 2 560 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 8,3 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75 et la Série 7. Depuis 2016, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles elle a diminué.



Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	-----------------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui cherche un équilibre entre le revenu courant et la croissance de son capital. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	• Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.
Option A		• Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

Frais récurrents du Fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties
Helios2 – 75/75	2,32 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFF et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,60 %
Helios2 – 100/100 i		1,35 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de la valeur au marché de vos Parts :

- Aucuns frais (Option A) – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elle peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

Desjardins, un nom qui inspire confiance !

Le Mouvement Desjardins est le premier groupe financier coopératif au Canada et l'une des institutions financières les mieux capitalisées au pays.

Il jouit d'excellentes cotes de crédit comparables à celles de plusieurs grandes banques canadiennes et même internationales. Cela lui vaut notamment d'être reconnu parmi les institutions financières les plus solides dans le monde selon le magazine *The Banker*.

desjardinsassurancevie.com



Le document Contrat et notice explicative contient des renseignements importants sur les caractéristiques du Régime de fonds de placement garanti de Desjardins Sécurité financière – Helios2 et les Fonds de placement garanti DSF. De plus, le glossaire du document Contrat et notice explicative comprend des termes définis. Nous vous conseillons de lire ce document attentivement.

Les Fonds de placement garanti DSF sont établis par Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.

Helios2 et Fonds de placement garanti DSF sont des marques de commerce déposées de Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie. Desjardins Assurances et son logo sont des marques de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, employées sous licence.